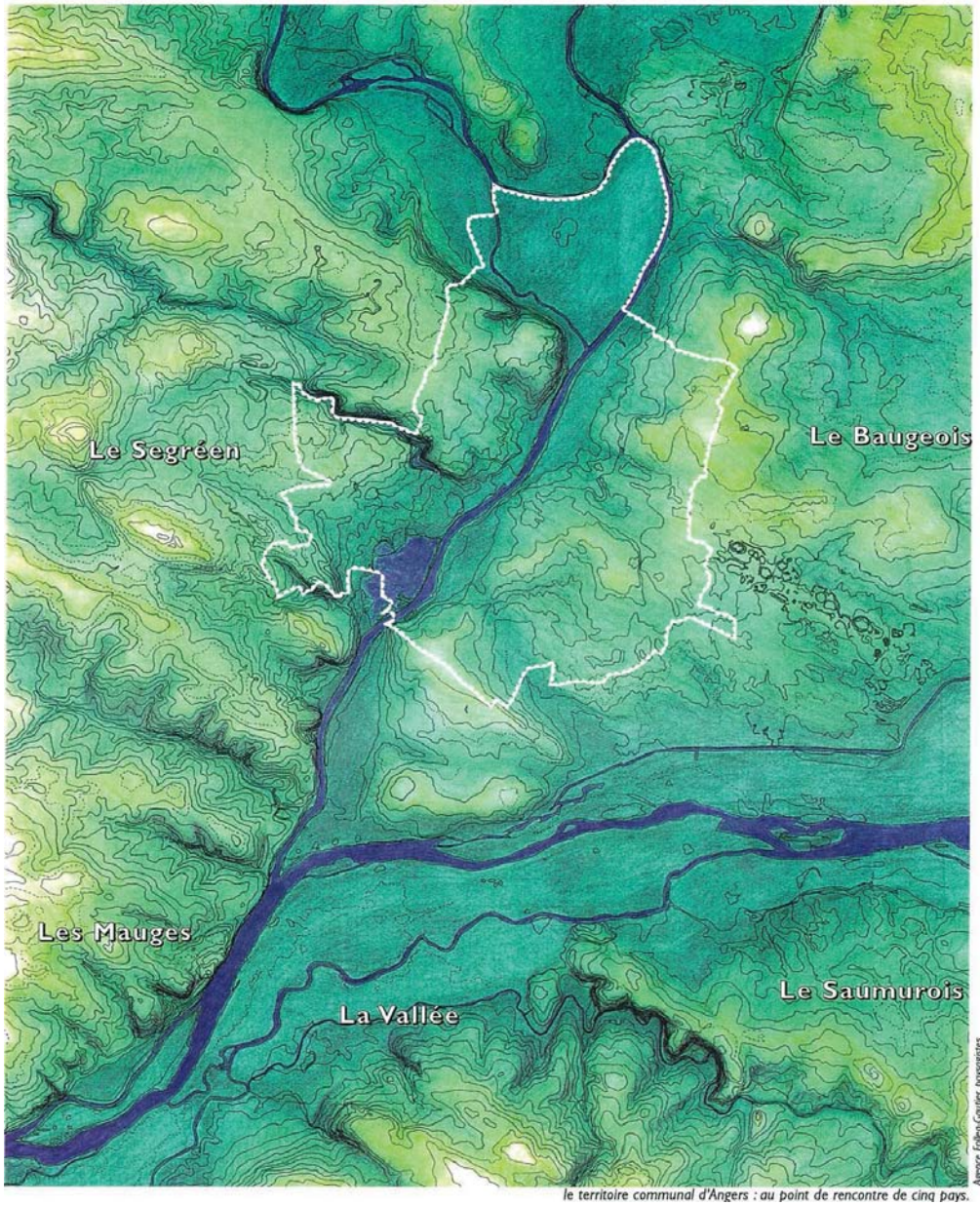

Agence Folleo-Gautier, paysagistes

le territoire communal d'Angers : au point de rencontre de cinq pays.

Projet de création du Site Patrimonial Remarquable de la ville d' Angers

Rapport de synthèse
pour enquête publique

AUP ARCHITECTURE URBANISME PATRIMOINE
Chroniques
Architectes urbanistes : Céline Vaud - Luc Davy - Silvia Pianese
Consultant Histoire : Pol Vendeville

AUP ARCHITECTURE URBANISME PATRIMOINE
Architectes urbanistes : Céline Viaud - Luc Davy- Silvia Pianese
Chroniques
Consultant Histoire : Pol Vendeville

SOMMAIRE

partie A.

1. Connaissance archéologique et historique — page 5
2. Spécificités du paysage urbain — page 31

Annexe 1a : Plan de synthèse de l'histoire urbaine — format A0
Annexe 1b : Plan de pré-datation (depuis l'espace public) — format A0
Annexe 2 : Plan de paysage urbain (cadré sur le centre et les faubourgs) — format A0

partie B.

3. Protections existantes sur le territoire — page 39
4. Stratégie réglementaire proposée — page 45
5. Patrimoine retenu pour le Site patrimonial remarquable — page 47
6. Deux outils de gestion possibles : scénario PSMV & PVAP — page 77

Annexe 3 : Protections réglementaires existantes — format A0
Annexe 4 : Délimitation du Site patrimonial remarquable — format A0
Annexe 5 : Plan de synthèse du SPR et de ses outils de gestion — format A3
Annexe 6 : Périmètre pressenti pour le PSMV — format A0

AUP ARCHITECTURE URBANISME PATRIMOINE
Architectes urbanistes : Céline Viaud - Luc Davy - Silvia Pianese
Chroniques
Consultant Histoire : Pol Vendeville

Rapport de synthèse
partie A

1. CONNAISSANCE ARCHÉOLOGIQUE & HISTORIQUE

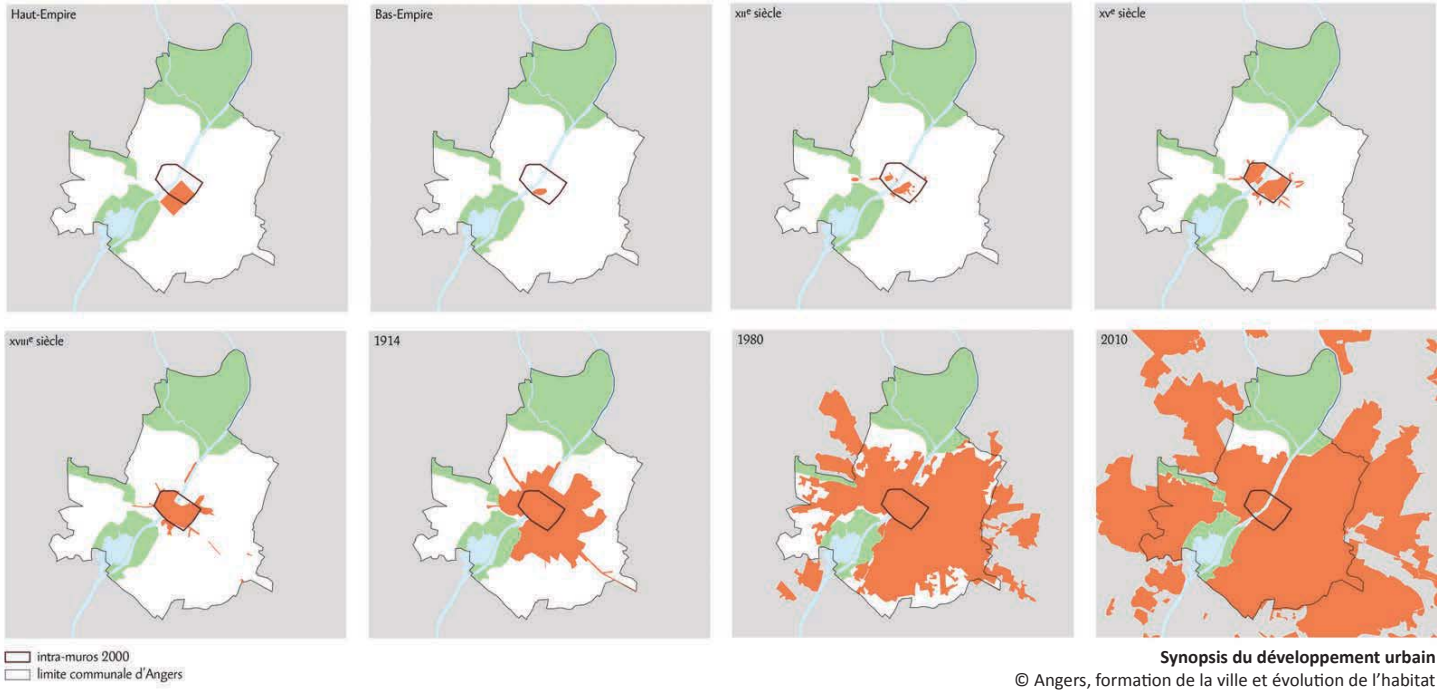

Synopsis du développement urbain
© Angers, formation de la ville et évolution de l'habitat

Le socle topographique et géologique

ANTIQUITÉ
Aux origines de la ville

Ve-XVe SIÈCLES
Vers une ville unifiée

XVIe-XVIIIe SIÈCLES
Prospérité et embellissements

1789-1914
Ouverture et réorganisation de la ville

XXe SIÈCLE
Renouvellement et densification de la ville

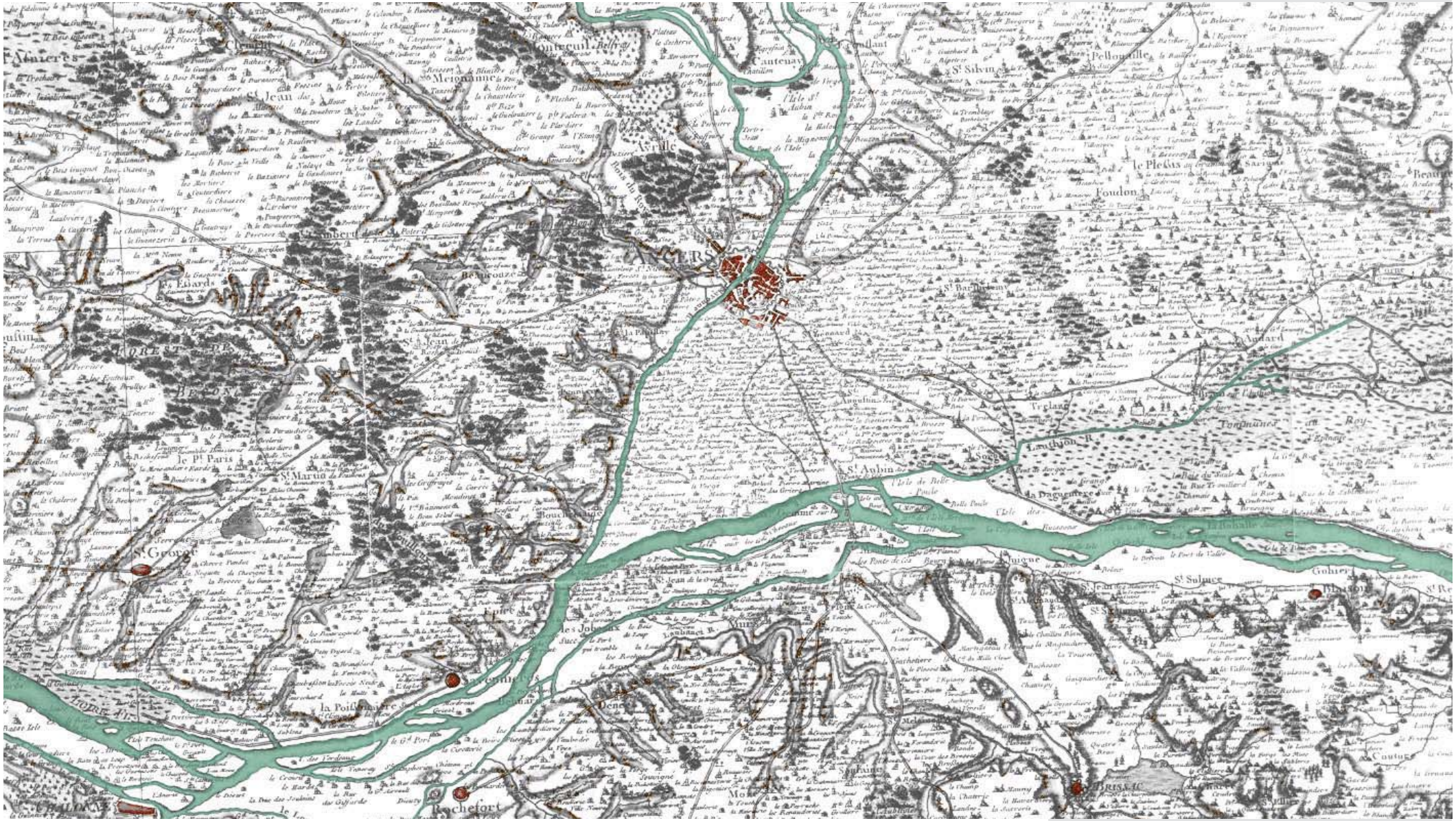

Angers et la confluence de la Maine et de la Loire.
Carte dite de Cassini, vers 1770.

LE SOCLE TOPOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Orientation préférentielle des rues vers la rivière et Géologie des sols extraits de l'Atlas du paysage
© Agence Folléa-Gautier, 2000.

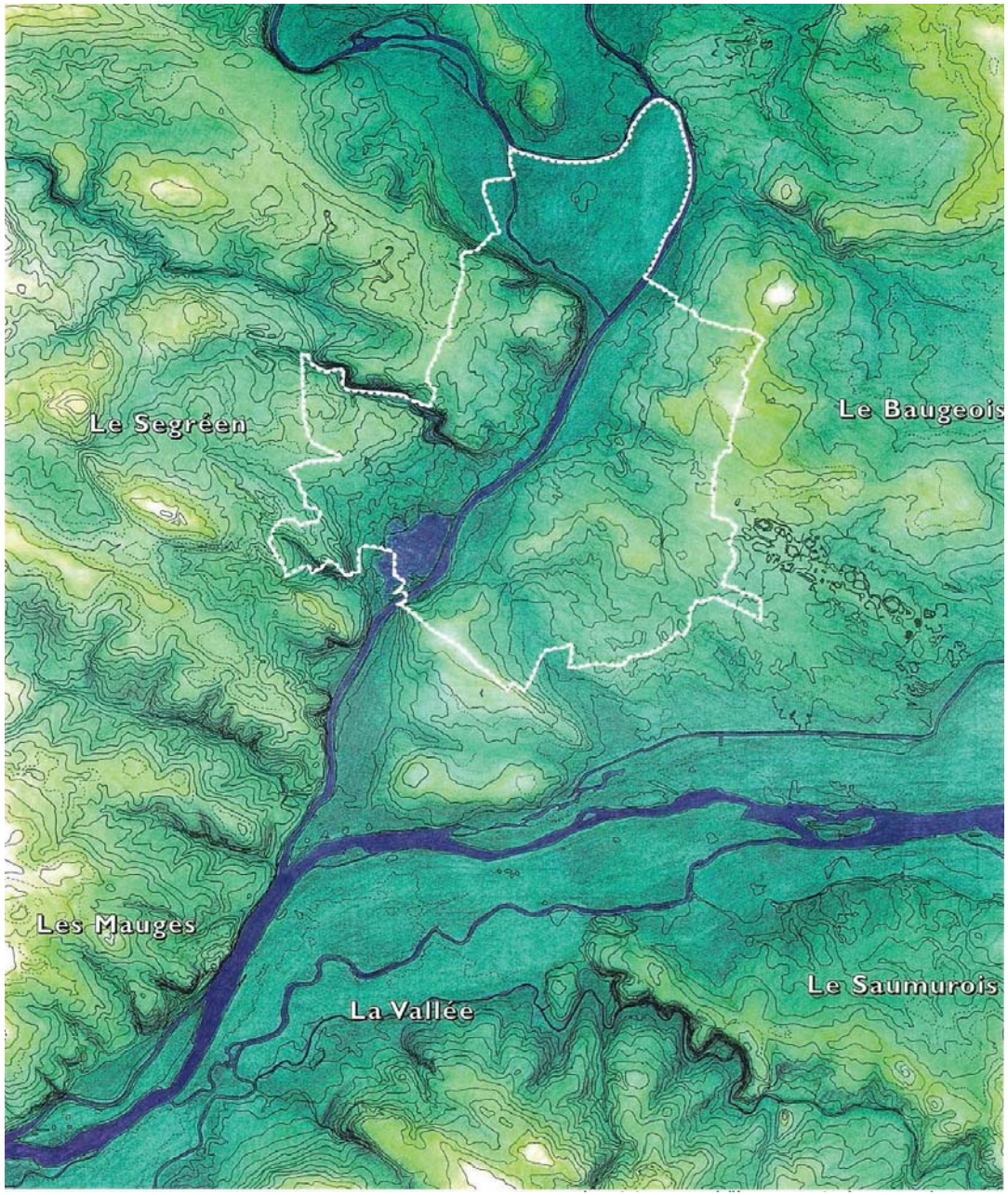

Le territoire communal d'Angers, à la croisée de cinq pays
© Plan de paysage d'Angers, Folléa-Gautier, 2000.

Au cœur du bassin versant de la Loire, L'Anjou est un pays riche de plus de 4500 km de cours d'eau. Les cinq régions naturelles de l'Anjou (ci-contre sur la carte) se rejoignent ici à la confluence de la Maine et de la Loire, à Angers.

La ville d'Angers s'étend de part et d'autre de la Maine, formée par la confluence de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir. Cette courte vallée d'une douzaine de kilomètres rejoint le val de Loire à travers de vastes zones humides en aval de la commune. Angers se situe ainsi à mi-chemin entre les deux confluences.

Creusant un lit profond entre Massif armoricain et Bassin Parisien, La Maine génère deux versants relativement pentus. Le sol est caractérisé par une succession de roches dures (grès armoricain et schistes armés de quartz) et tendres à l'origine de la topographie vallonnée de la commune, en particulier la disposition originale du lit majeur inondable de la rivière composé de vastes élargissements (actuel lac de Maine) et de rétrécissements encadrés par les coteaux.

Au centre, un éperon de plus de 30 mètres domine la rivière, étroite à cet endroit ; c'est donc là que tout naturellement sera implantée la première cité. Aujourd'hui le château, la cité et la cathédrale d'Angers témoigne autant de l'histoire urbaine que de la topographie singulière aux abords de la Maine.

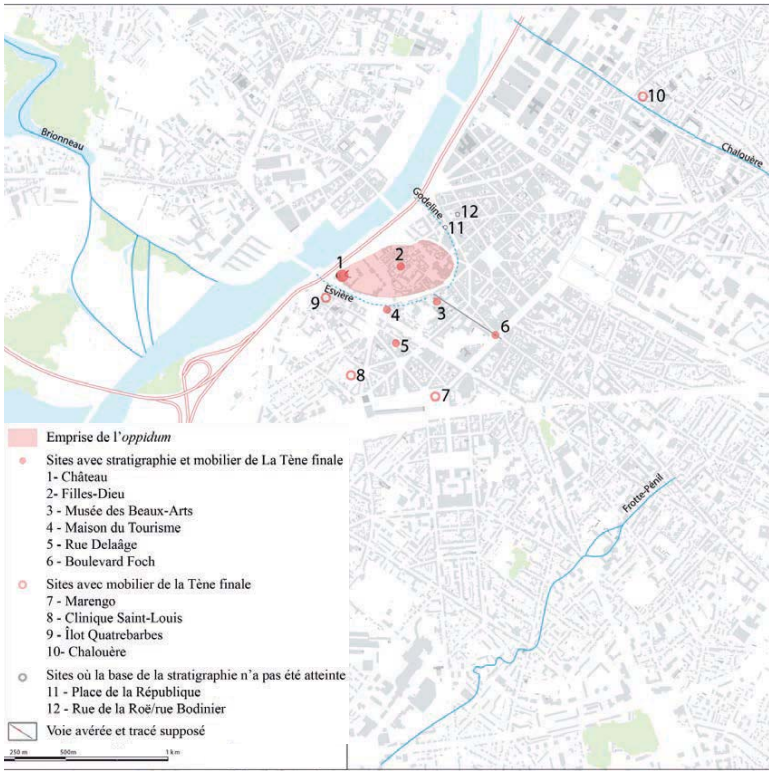

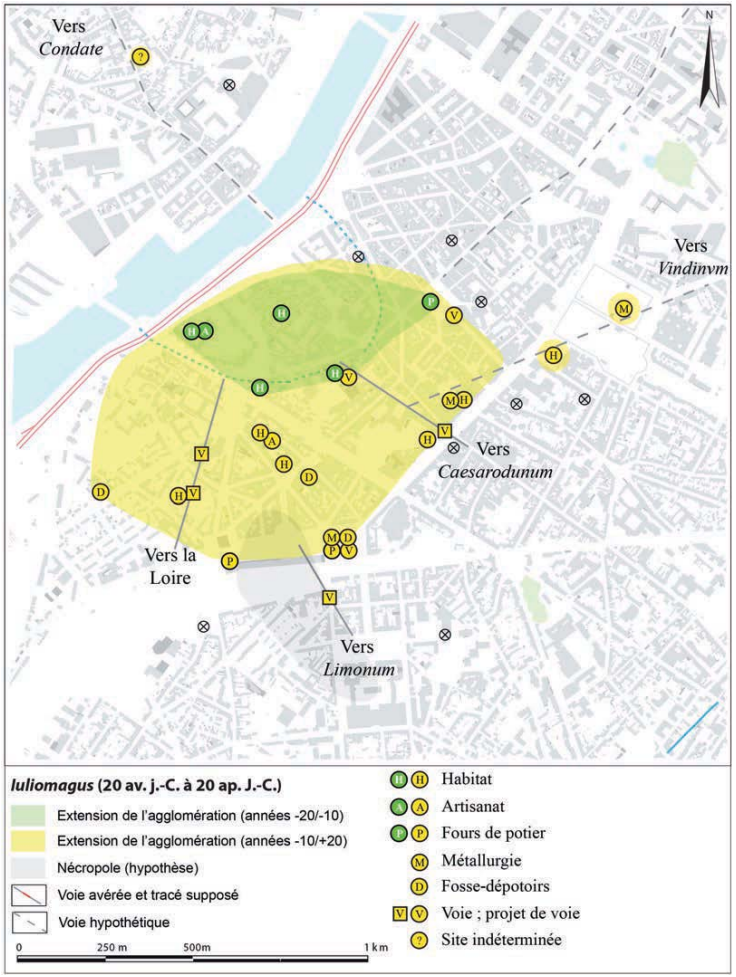

Connaissance des origines de la ville : Juliomagus. de 20 avant JC à 20 après JC.

© Martin Pithon, INRAP, 2014-2015.

ANTIQUITÉ

AUX ORIGINES DE LA VILLE

Une tombe monumentale de type Cairn est attestée sur le site du château d'Angers au IVe millénaire avant notre ère. Elle suggère l'existence d'un groupe humain organisé.

Les premières structures d'une occupation bien constituée sont à dater à partir de 120 av. J.-C.. Des fouilles menées entre 1993 et 1996 ont permis de localiser «la cité des Andécaves» cités par Jules César dans ses Commentaires sur la guerre des Gaules. Les limites de cette première cité devaient suivre la courbe de niveau des 40 m d'altitude et ainsi délimiter une surface d'un peu plus de 10 ha.

Après la conquête de la Gaule, l'habitat se structure davantage. La ville déborde rapidement les limites de la première occupation en raison du dynamisme économique de la période. Elle s'étend autour des axes en direction de la Maine et de la Loire, au sud-ouest du promontoire plutôt qu'au nord-est.

Si Angers, ou Juliomagus, n'est pas créée ex nihilo, elle répond cependant au modèle romain : plan de voirie orthogonal et régulier apposé sur le substrat protohistorique et pré-augustéen.

Elle forme un rectangle de 1 070 m de long sur 700 m de large dont l'orientation suit le cours de la Maine. La limite nord-est de cette ville continue de poser des questions, de même que l'occupation de la rive droite de la Maine malgré quelques éléments archéologiques décelés à l'actuelle école des Art et Métiers et rue Lionnaise.

Le site d'Angers s'inscrit également dans un réseau de communications terrestres. Ce réseau est connu à partir de l'époque gallo-romaine grâce à la Table de Peutinger*. Sur cette carte, Angers est reliée directement à Tours et Rennes, et indirectement à Nantes et Poitiers auxquelles il faut ajouter une voie vers Le Mans.

** Table de Peutinger : carte de l'ensemble de l'Empire Romain (fac-similé médiéval d'une carte datée de la fin de l'Antiquité).*

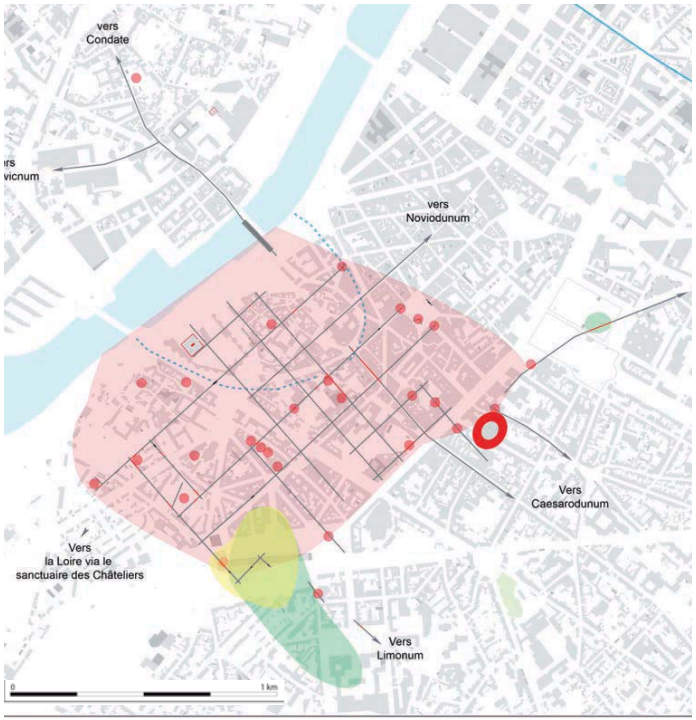

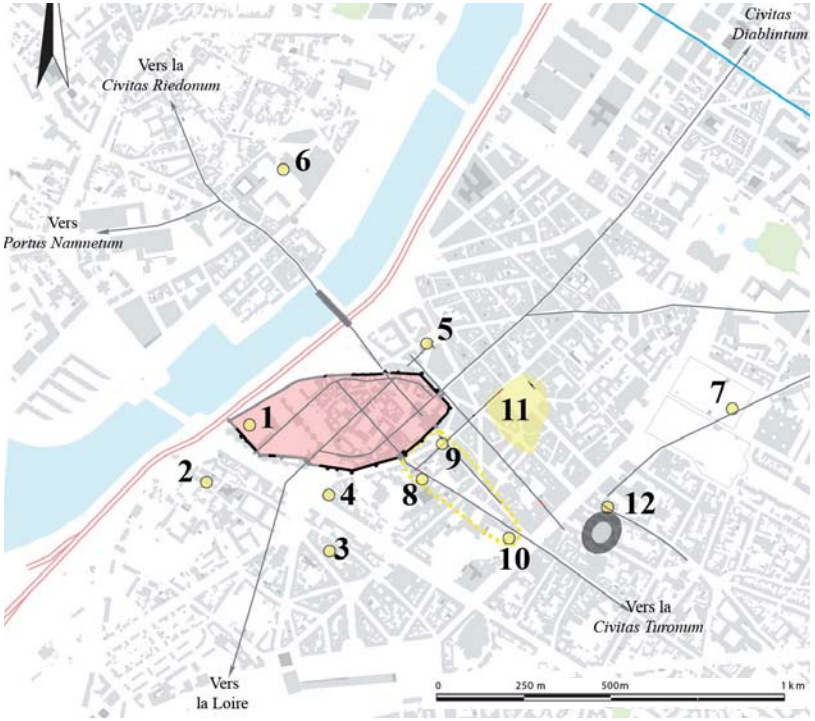

Principaux sites de fouille de vestiges du Haut-Empire
Rue/voie avérée et tracé supposé
Rue/voie, localisation approximative
Extension de l'agglomération du Haut-Empire
Nécropole (inhumations)
Nécropole (crémations)

Castrum
Nécropole (inhumations)
Voie avérée et tracé supposé

Sépultures et nécropoles de la *Civitas Andecavorum* (IVe-VIIe s
1 - Château
2 - Clinique de l'Esvière
3 - Delaâge
4 - Maison du Tourisme
5 - République
6 - Ecole des Arts-et-Métiers
7 - Leclerc
8 - Musée des Beaux-Arts
9 - Saint-Eloi
10 - Jardins de la préfecture
11 - Ralliement
12 - Hanneloup

Connaissance de la cité gallo-romaine :
Juliomagus. de 20 avant JC à 20 après JC. © Martin Pithon, INRAP, 2014-2015.

ANTIQUITÉ

AUX ORIGINES DE LA VILLE

La connaissance de la ville monumentale de l'Antiquité est fragmentaire.

L'emplacement du forum est supposé sur le point haut du promontoire, à proximité de la cathédrale, mais aucun bâtiment n'a été formellement reconnu. Un édifice découvert sous le logis royal du château détecté en 1978 et **la découverte d'une vaste terrasse en 1993 permettent de supposer l'emplacement du temple dédié au culte impérial**. Des **thermes** de la seconde moitié du Ier siècle ont été découverts place de la République, de même que des **bains privés** à l'extérieur de la trame viaire, ou encore, entre les rues des Arènes et Hanneloup, un **amphithéâtre** de plan ovale pouvant accueillir 17 000 personnes et daté du milieu du IIe siècle. Enfin **deux nécropoles à incinérations** ont été recensées à l'extérieur de la ville, le long des axes de sortie en direction de Poitiers et du Mans.

A l'image d'autres villes de l'Empire Romain, le IIe siècle est marqué par une crise économique qui conduit à un repli urbain derrière des fortifications de ville pour beaucoup créées à partir du IIIe siècle.

À Angers le castrum couvre alors une surface de 10 ha sur les points les plus hauts de la ville, marquant ainsi un retour à la taille supposée de l'occupation antérieure. Les courtines de la ville sont ponctuées de 14 tours circulaires ou carrées et forment **un périmètre de 1 250 m ouvert de quatre portes** aux quatre points cardinaux : porte de la Vieille-Chartre et porte Angevine aux extrémités des rues Rangeard et du Chanoine Urseau, porte de Chanzé sur le front sud, et porte de fer au bas de la montée Saint-Maurice.

Le repli de la ville derrière ces murs ne signifie pas un abandon complet de l'espace extramuros mais plutôt une modification de son occupation selon une forme et un rythme qui sont encore à préciser. Plusieurs îlots en périphérie sud-ouest semblent confirmer ce recul. Les espaces ainsi dégagés ont servi à la création d'une nouvelle nécropole à inhumations au niveau de l'actuelle place du Ralliement et le long de la voie allant vers Tours (zone diffuse d'inhumations). Dans le même temps, les nécropoles plus anciennes semblent agrandies, comme sur le site de l'actuelle gare d'Angers.

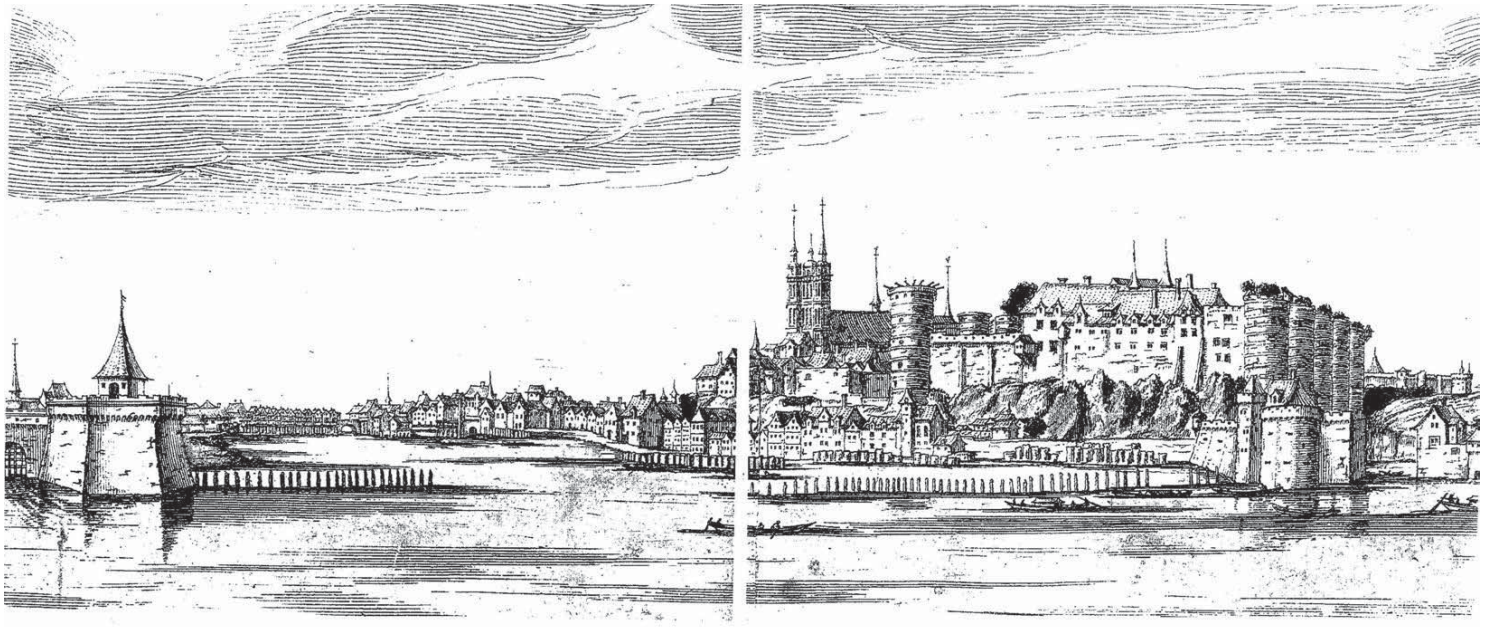

Perspective de la ville par Linclerc et Collignon du milieu du XVIIe siècle, éditeur Mariette, 1770.
© «Vues et plans d'Angers» par François Comte, op.cit.

V^e-XVe SIÈCLES

VERS UNE VILLE UNIFIÉE

Entre les Ve et IXe siècles, Angers se compose de la Cité, délimitée par l'enceinte du Bas-Empire, et de son faubourg.

Une cathédrale est mentionnée en 469, probablement sur son site actuel. Huit basiliques s'établissent en bordure de la Cité et de son faubourg entre les IVe et VIIe siècles autour de deux pôles.

Le premier pôle est épiscopal dans le secteur nord du Ralliement (Saint-Pierre et Saint-Maurille). Le second pôle dans le secteur oriental est royal, autour de l'abbaye Saint-Aubin fondée vers 550 par le roi Childebert.

De nouvelles églises sont attestées sous les Carolingiens, Saint-Aignan et Saint-Michel-du-Tertre par exemple, qui deviendront des églises paroissiales. Le IXe siècle voit également l'émergence des premiers quartiers canoniaux autour des anciennes basiliques devenues collégiales dont celle de Saint-Lézin en 848.

La période connaît aussi une évolution progressive du réseau viaire. Certaines rues antiques sont maintenues dans la Cité mais elles conservent rarement l'intégralité de leur tracé à l'image des rues Donadieu de Puycharic et de Saint-Évroult qui sont infléchies pour épouser intérieurement l'enceinte. Apparaissent aussi de nouvelles rues de contournement, comme la rue Toussaint, ou de desserte des édifices religieux telle la rue Corneille.

Enfin, le IXe siècle connaît plusieurs aménagements en lien avec la mise en défense de la ville contre les incursions bretonnes et scandinaves.

L'évêque et le comte procèdent à un échange de terrain en 851 ce dernier s'établissant à l'extrémité du promontoire afin de mieux contrôler le passage de la rivière. C'est là que commence l'histoire du site du château d'Angers.

L'année 873 voit enfin le creusement, rive droite, du canal de la Tannerie là encore, semble-t-il, avec une préoccupation défensive. C'est ainsi qu'est fondée la grande île artificielle des Carmes aujourd'hui reliée à la Doutre.

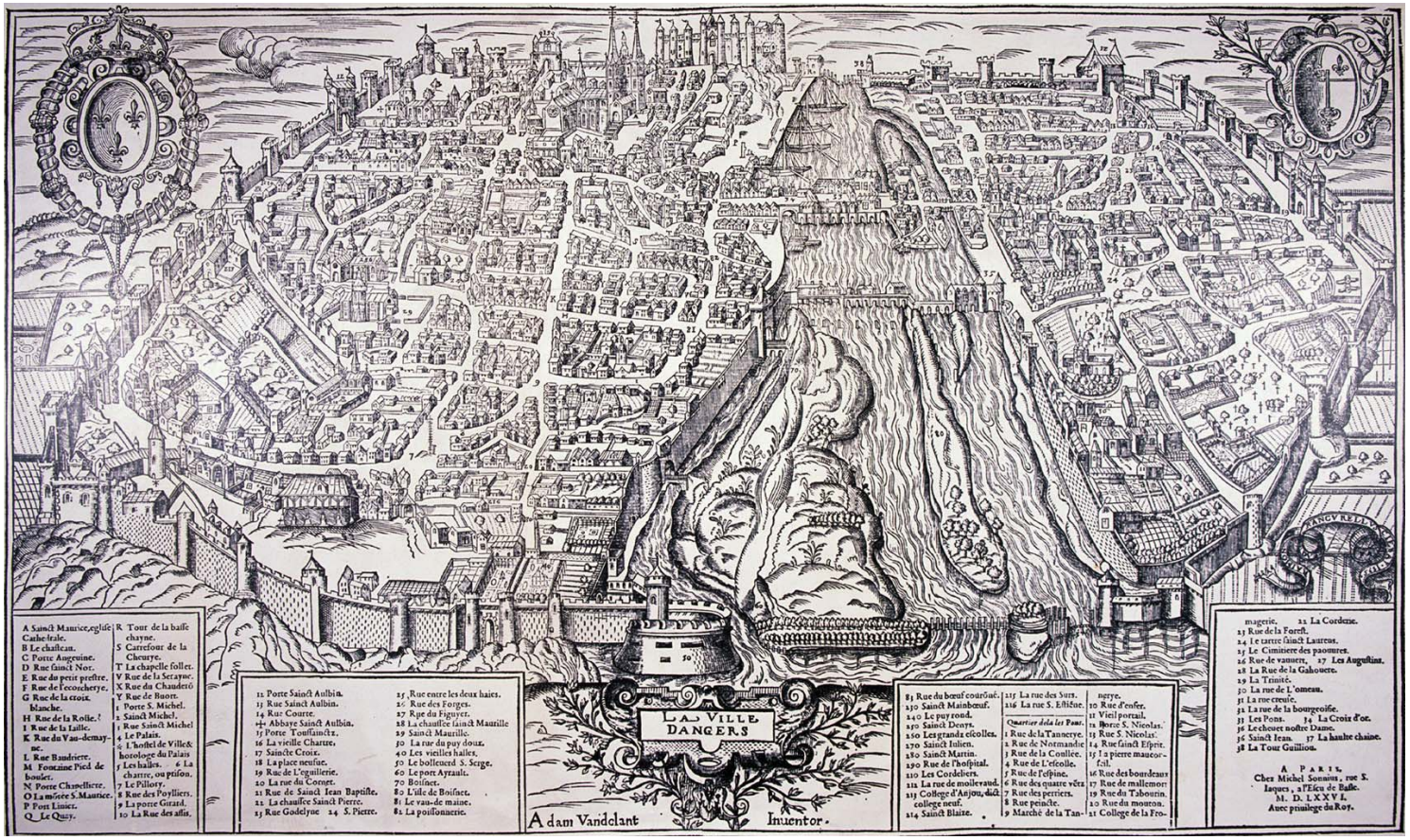

La ville, Cité et université d'Angers, gravure sur bois, par Raymond Rancurelle, d'après Adam Vandelant 1576.
© *Bibliothèque municipale d'Angers et Musées d'Angers*, AMD 1283.

V^e^-XVe SIÈCLES

En rive gauche de la Maine, Angers bénéficie d'une nouvelle phase d'extension à partir du Xe siècle, avec le «burgus Andegavensi», faubourg de la Cité, enclos dans une nouvelle enceinte qui s'accroche aux fortifications de la ville du Bas-Empire.

Ce nouveau bourg se structure autour de voies antiques et d'autres plus récentes qui s'organisent autour de la place de la Chèvrerie (actuelle place de la République), plus ancienne place de la ville mentionnée dès 1131. Ce sont les rues Valdemaine, Parcheminerie, Poissonnerie et de la Roë. Se développent également d'autres bourgs, hors les murs de la Cité et du bourg d'Angers. Ce sont des bourgs monastiques ou canoniaux : Saint-Aubin, Saint-Serge, mais aussi Saint-Étienne près de la cathédrale, Saint-Denis près de Saint-Mainbœuf, Saint-Maurille ou encore le faubourg de l'Esvière. En 1109, ce dernier est mentionné comme étant dédoublé entre un bourg vieux et un bourg neuf l'un clos d'une enceinte et l'autre sur la rive de la Maine.

Rive droite, le développement s'opère sous le comte Foulque Nerra au début du XIe siècle avec les fondations des abbayes bénédictines Saint-Nicolas et Notre-Dame de la Charité.

Un bourg important se structure autour et au sud de l'abbaye de Notre-Dame, dont est né le quartier de la Doutre. Il fait l'objet d'un aménagement régulier sur 3,5 ha, structuré par une grande et une petite place de la Tannerie, et un réseau orthogonal de rues. Le siège paroissial est probablement établi au tertre Saint-Laurent au sein d'un grand cimetière avant d'être déplacé contre l'abbatiale dans la chapelle de la Trinité.

La rive droite voit également la fondation de la paroisse Saint-Jacques vers 1124, de l'hôpital Saint-Jean vers 1175 alors qu'une léproserie, Saint-Lazare, se trouvait déjà de ce côté de la rivière sur la route de Rennes (Condate). Enfin, plus au nord, émerge au XIe siècle l'écart de Reculée en bord de Maine.

Au XIIe siècle, l'aire urbaine forme un rectangle de 1 070 m de long sur 700 m de large dont l'orientation suit le cours de la Maine. La limite nord-est de cette ville continue de poser des questions, de même que l'occupation de la rive droite de la Maine malgré quelques éléments archéologiques décelés à l'actuelle école des Art et Métiers et rue Lionnaise. Le réseau paroissial d'Angers est alors structuré autour de 16 paroisses auxquelles s'ajoutent trois autres paroisses dans le territoire rural contrôlé par la ville.

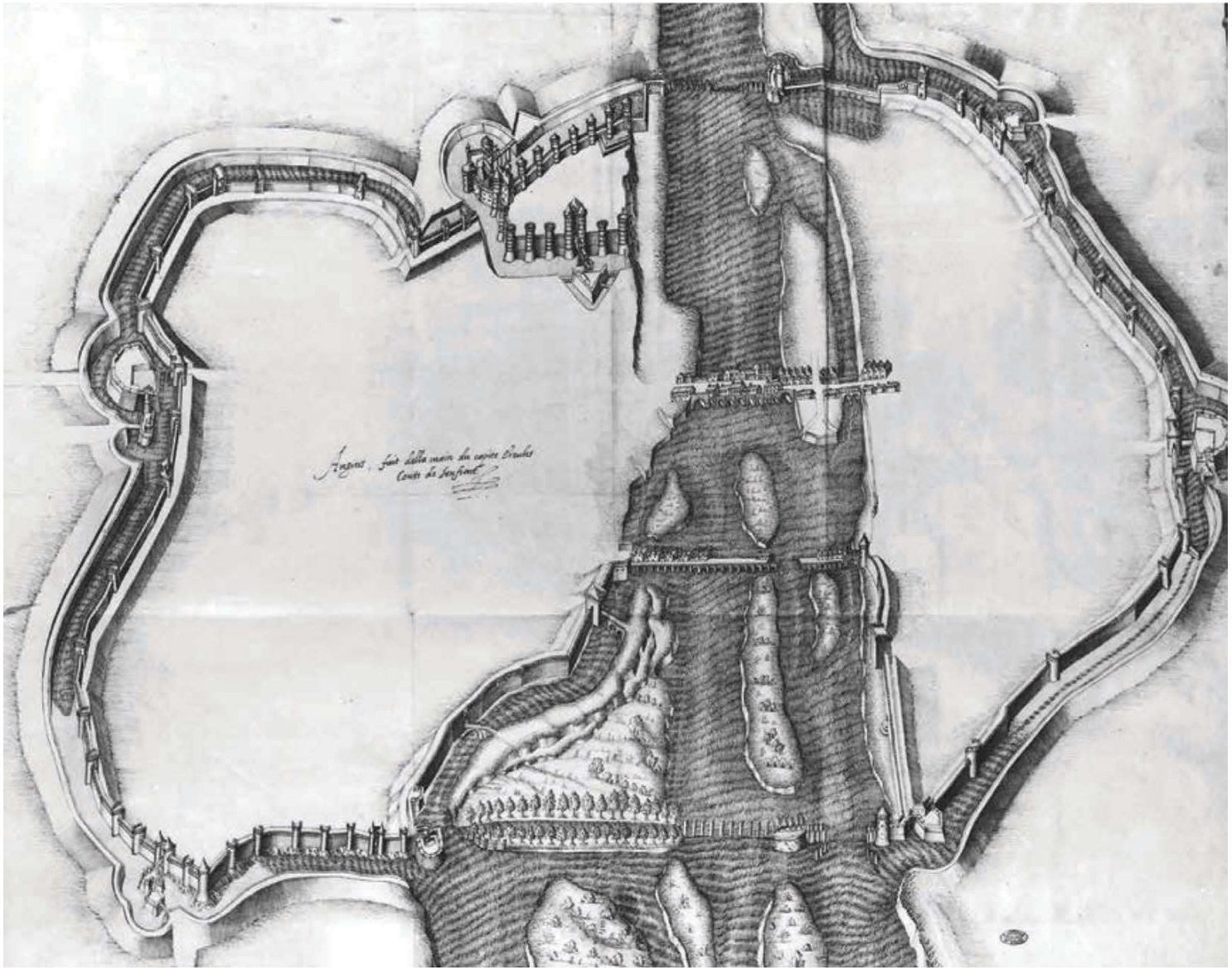

Les fortifications d'Angers vers 1589, Ercole Negro di Sanfront, Archives d'Etat de Turin, Bibliotheca antica coll. Architettura militare, vol.III (Francia), fol.91 (anc.113)
© Archives Départementales de Maine et Loire

Le début du XIIIe siècle est marqué à Angers par la guerre. Au cœur du conflit entre Jean sans Terre et Philippe Auguste, la ville est définitivement ancrée au royaume de France en 1206, confiée au duc de Bretagne Pierre Mauclerc.

La politique d'alliance de Pierre Mauclerc pousse la régente Blanche de Castille et le roi Louis IX, son fils, à reprendre en main directement la ville d'Angers et à entreprendre de nouvelles fortifications à partir de 1230.

La construction du nouveau château nécessite la destruction de près d'un tiers de la superficie de la Cité et la modification de la voirie dans la partie sud de la ville. Une nouvelle enceinte, longue de 4 km, vient englober la ville sur les deux rives de la Maine en intégrant à la ville les bourgs qui s'étaient développés aux portes des remparts du Xe siècle. D'autres restent en dehors de la ville et constituent de **nouveaux faubourgs** : Saint-Jacques sur la rive droite, Bressigny, l'Esvière et Saint-Serge sur la rive gauche. De nouveaux faubourgs apparaissent également tels Saint-Lazare et Saint-Laud de chaque côté de la Maine.

L'espace urbain est lui aussi réorganisé, la Cité étant désormais réservée au chapitre cathédral. Le XIIIe siècle voit également l'implantation de nouveaux ordres religieux, en lien avec une nouvelle croissance démographique de la ville : Dominicains, Franciscains, Frères Sachets, Augustins et Carmes. La donation en apanage de la province, en 1246, à Charles Ier d'Anjou, plus jeune frère du roi, amène à la construction dans les années 1250 d'un nouveau palais comtal au nord de la ville sur la butte de l'église Saint-Michel-du-Tertre près de la sortie vers Paris. Ce nouveau palais s'accompagne de la **construction de nouvelles halles** qui constituent ensemble un nouveau pôle de pouvoir dans la ville, politique et économique, à l'opposé de la forteresse de Louis IX. Les nouvelles fortifications d'Angers ont perturbé l'organisation viaire ; elles sont à l'origine de la transformation de certaines rues en impasse, tronquées par les remparts, et du développement du réseau par l'ouverture de nouvelles voies notamment aux abords de la Cité dont témoigne la multiplication des odonymes.

Le cours de la Maine évolue sensiblement pendant tout cette période médiévale. Par accumulation de terre les rives gagnent sur l'eau et les îles artificielles sont renforcées. Plusieurs ports rythment les bords de la rivière : Lignier, Annone, l'Esvière, la Teinture, Bucherez, Rideau, Chevet Notre-Dame. **La traversée de la rivière est assurée par le Grand Pont bordé de maisons et de pêcheries** alors que se développe au XVe siècle **un second franchissement, piéton,** avec la chaussée à moulins des Treilles relevant de l'hôpital Saint-Jean. La rivière fait également l'objet d'une mise en défense contemporaine d'un **renforcement plus global des fortifications de la ville au cours de la guerre de Cent Ans**. Ainsi le cours de la Maine est barré par des pieux avec une seule voie marinière fermée en cas de nécessité par des chaînes. Dans le reste de la ville, la généralisation des mâchicoulis et des canonnières entraîne des **reconstructions, dont celle de la tour des Anglais en 1415.**

Andegavum vernaculo Angiers, 1637.
© Bibliothèque Nationale de France, GED-1219.

XVIe-XVIIIe SIÈCLES

PROSPÉRITÉ & EMBELLISSEMENTS

La prise de possession de l'Anjou par Louis XI en 1474, et l'octroi d'une charte municipale l'année suivante symbolisent pour Angers l'entrée dans l'époque Moderne.

Cette période est marquée par la prospérité de la Renaissance et l'embellie relative du Siècle des Lumières des dernières années du XVIIIe siècle.

Globalement la forme de la ville est stabilisée au cours de la période Moderne mais des monuments et des embellissements viennent recomposer le paysage de la ville.

Ainsi le pouvoir municipal imprime sa marque sur la place des Halles avec l'implantation, sous François Ier, de l'hôtel de ville dans l'ancien palais comtal. Ce quartier prend alors un nouvel essor et voit l'installation du présidial, nouvelle institution judiciaire du XVIe siècle. La concentration d'institutions municipales, judiciaires et économiques permet le développement d'un nouveau quartier de notables dans ce secteur nord de la ville qui devient alors le nouveau centre d'Angers.

De l'autre côté de la ville, se maintient un pôle à forte dominante militaire, royale et religieuse. En un siècle, le nord de la ville se couvre d'un tissu homogène et continu de logis patriciens. Ce développement est favorisé par une faible contrainte foncière permettant aux notables de disposer d'un large parcellaire ; les plus grands fonds ceinturant le quartier le long de l'enceinte.

Le XVIe siècle est également celui de l'essor marchand et du développement des ports d'Angers.

Le port Bucherez est réaménagé en 1536, celui de la Poissonnerie en 1566 et celui de Ligny en 1574 alors qu'un nouveau est créé en 1556 en contrebas de la place des Halles, le port Ayrault. Il se compose d'un chenal artificiel, le canal de la Saulaie, séparé d'un chenal naturel par une digue plantée de saules, aboutissant à une darse située au pied du boulevard Saint-Serge et du rempart de Boisnet ; la grande île des prés Boisnet servant de débarcadère. Le port Ayrault est agrandi en 1642 avec l'aménagement du quai Brézé traité en mail planté d'ormeaux, au pied des remparts entre les deux portes Boisnet, vieille et neuve. Le quai est progressivement loti à partir de 1655 avec la démilitarisation de l'enceinte. Il prend alors l'allure d'une avenue large et rectiligne.

**Nouveau plan de la ville enrichi de la carte des environs.
Dressé par les soins des Messieurs les Maires et échevins
et conseillers perpétuels de l'hôtel de ville, mis au jour en 1736.**
© *Archives communales*, 1 Fi 1575.

XVIe-XVIIIe SIÈCLES

PROSPÉRITÉ & EMBELLISSEMENTS

Entre la construction de la digue plantée de saules du port Ayrault et la réalisation du quai Brézé planté d'ormeaux, il faut situer l'aménagement d'une grande promenade au nord-est de la ville à partir de 1616, correspondant à l'actuelle avenue Jeanne d'Arc.

Le Grand Mail est alors une grande allée de 600 m de longueur, plantée d'une double rangée d'ormeaux qui s'enfonce dans la campagne d'Angers. Elle est complétée en 1672 par l'aménagement d'un avant-mail reliant le Grand Mail à la ville, qui prend le nom de mail des Tilleuls en 1740 avec sa replantation.

D'autres mails verront le jour à Angers de Louis XIV à la Révolution : mail Martineau, mail Robert, mail Romain, promenade du Bout du Monde et promenade des Lices. Tous ces aménagements sont regroupés sur la rive gauche, au sud et à l'est du mur d'enceinte, à proximité des quartiers résidentiels et des institutions renommées de l'époque.

Le XVIIe siècle est aussi marqué par un épisode morphologique d'importance porté par la Contre-Réforme. Ce mouvement religieux se traduit par l'arrivée massive de nouvelles congrégations religieuses dans la ville et donc par l'implantation de nouveaux monastères et couvents majoritairement entre la fin du XVIe et le milieu du XVIIe siècle.

Ces implantations religieuses se font, pour celles en rive gauche, près du centre décisionnel des halles pour les Oratoriens et les Ursulines, mais le plus souvent hors les murs à l'image des frères Minimes, des Bénédictines de la Fidélité, des Récollets, des Bernardines de Sainte-Catherine et des sœurs de la Visitation.

La rive droite, moins peuplée, voit en revanche des implantations plus nombreuses intramuros. Les Calvairiennes et les Carmélites s'installent à proximité des Augustins et sont rejoints dans le courant du XVIIe siècle par les dames Pénitentes, les dames de la Croix et l'Hôpital général qui occupent tout le front de la rue Lionnaise. Ensemble, elles occupent près du tiers du territoire intramuros de la rive droite.

Cet épisode de la Contre-Réforme n'a pas de conséquence sur le réseau viaire préexistant, les îlots investis étant suffisamment amples pour la constitution des fonds.

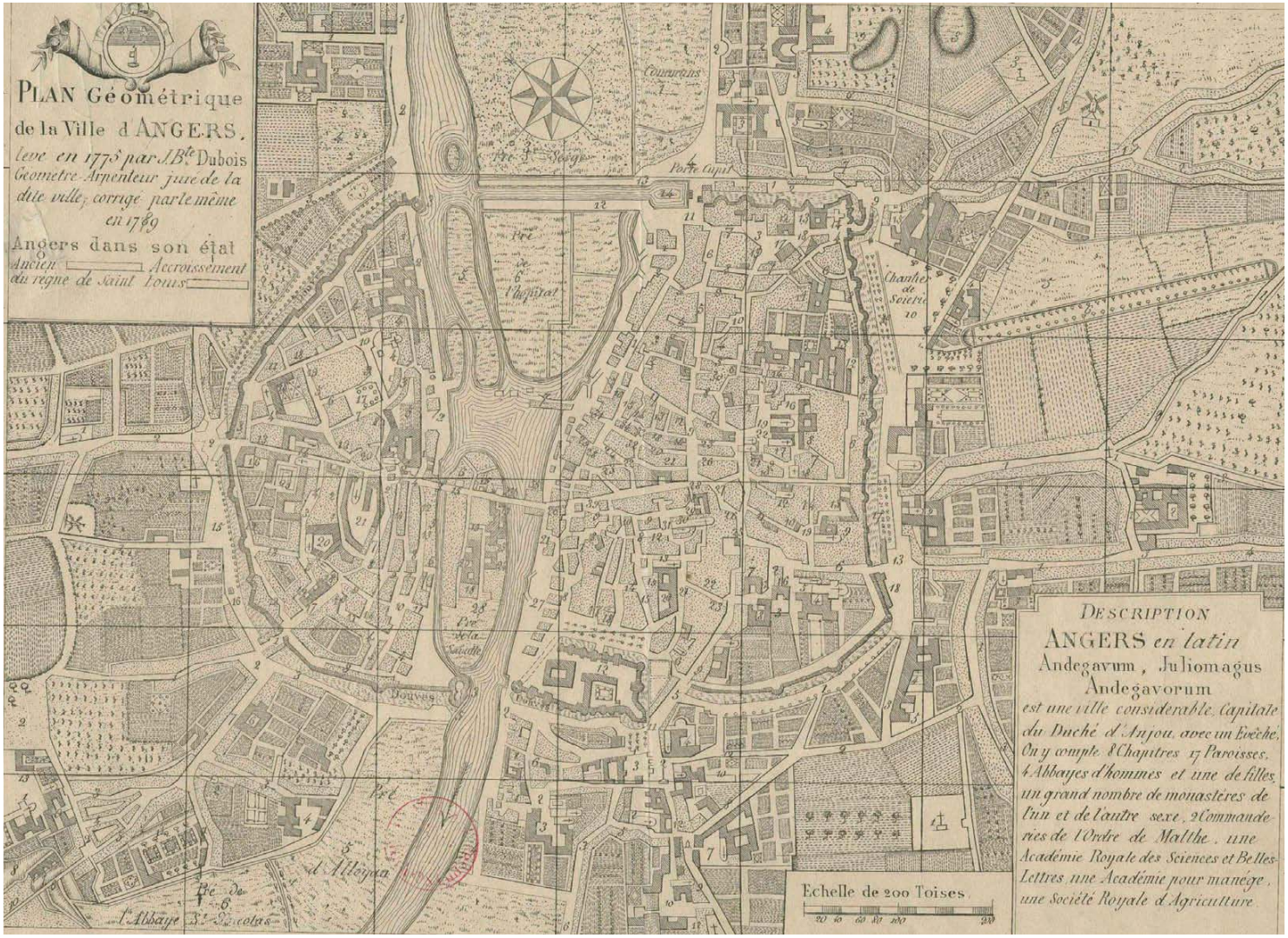

Plan géométrique de la ville d'Angers, levé en 1775 par Jean-Baptiste Dubois.
© *Archives départementales*, 11 Fi 0517.

XVIe-XVIIIe SIÈCLES

Les plans de la fin du XVIIIe siècle font état d'une timide évolution urbaine hors les murs de la ville d'Angers, marquée toutefois par l'implantation de manufactures textiles et de quelques hôtels particuliers.

La plupart des notables s'installent sur les « bords de ville », à proximité des promenades plantées ou de la nouvelle Académie d'équitation construite dans les années 1750 face au château, à l'entrée du faubourg de l'Esvière. Au XVIIIe siècle, les faubourgs de la rive gauche de la Maine concentrent près du quart de la population et des maisons de la zone agglomérée ; les faubourgs de Saint-Samson, Saint-Michel et de Bressigny rassemblent près des deux tiers de la population faubourienne, alors que rive droite les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Lazare n'en accueillent qu'environ 10 %. Angers compte à l'époque moderne six principaux faubourgs, trois par rive. Ils sont pour la plupart situés entre le mur de la ville et une fondation religieuse ou hospitalière médiévale et adoptent une forme linéaire en lien avec les axes de circulation d'entrée de ville. Les plus importants sont ceux de Saint-Michel rive gauche et de Saint-Jacques rive droite, implantés sur l'axe Paris-Nantes.

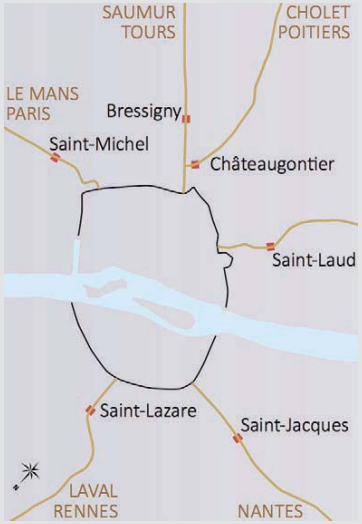

Schéma des sorties d'Angers comportant les barrières d'octroi d'après le plan de 1704 par René Thibaudeau (Biguet, Letellier-d'Espinose, 2016).
© *Angers, formation de la ville et évolution de l'habitat*, op.cit.

Atlas Trudaine, milieu du XVIIIe siècle : route de Paris (rive gauche).

Atlas Trudaine, milieu du XVIIIe siècle : route de Rennes (rive droite).

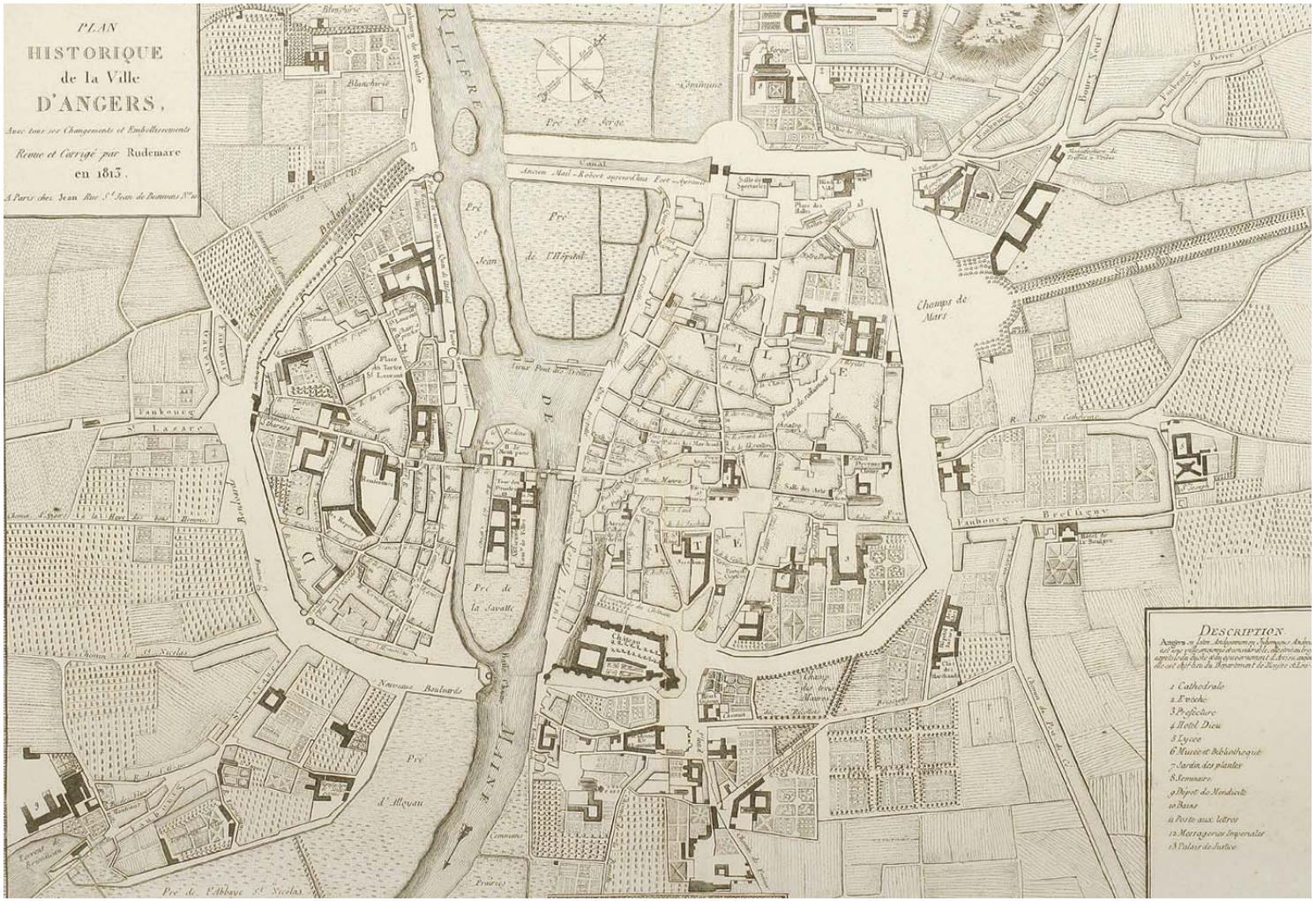

Plan historique de la ville d'Angers avec tous ses changements et embellissements revu et corrigé par Rudemare en 1813
© *Archives communales*, 1 Fi 2949

1789-1914

OUVERTURE & RÉORGANISATION DE LA VILLE

Cette période est celle d'une forte croissance démographique, la ville passant de 30 000 habitants à la fin du XVIIIe siècle à 85 000 à la veille de la Première Guerre mondiale.

L'essor économique d'Angers est encore fortement lié à l'agriculture (maraîchage, horticulture, arboriculture), mais le textile, les ardoisières et plus généralement le secteur industriel se développent fortement.

Les évolutions de la ville d'Angers au XIXe siècle sont aussi marquées par une opposition de plus en plus visible entre une classe de propriétaires et de rentiers d'une part et une main-d'œuvre nombreuse d'autre part. Cette opposition sociale trouve une concrétisation dans la géographie de la ville avec, sur la rive principale, un nord industrieux et un sud cossu.

L'aliénation des biens ecclésiastiques engagée avec la Révolution française participe aux transformations de la ville d'Angers au cours de ce long XIXe siècle. La destruction de certaines de ces constructions permet notamment la création de places. C'est le cas de l'actuelle place Sainte-Croix issue de la démolition de l'église paroissiale éponyme en 1791, ou encore de la place Freppel provenant de la destruction des bâtiments communautaires du chapitre. Les trois collégiales voisines de Saint-Mainbœuf, Saint-Maurille et Saint-Pierre sont également démolies, laissant libre un vaste espace correspondant à la place du Ralliement.

Dans les premières années du XIXe siècle, sont également détruites l'église paroissiale Saint-Michel-la-Palud et la grande abbatiale Saint-Aubin dont seuls demeurent les bâtiments conventuels occupés par la Préfecture.

Ce dernier cas illustre un autre phénomène du XIXe siècle qui est la réutilisation des anciens bâtiments ecclésiastiques à des fins publiques. Ainsi les bâtiments conventuels de l'abbaye Saint-Aubin abritent désormais les services de la Préfecture, l'ancien collège des Oratoriens reçoit l'hôtel de ville, l'abbaye de Toussaint est occupée par la manutention militaire, l'abbaye du Ronceray est aménagée en école des arts et métiers, le couvent des Jacobins devient gendarmerie, et le grand séminaire rassemble la bibliothèque et le musée. Du côté de la Doutre, l'hospice général s'implante chez les congrégations du Carmel, des Pénitentes, et des Dames de la Croix.

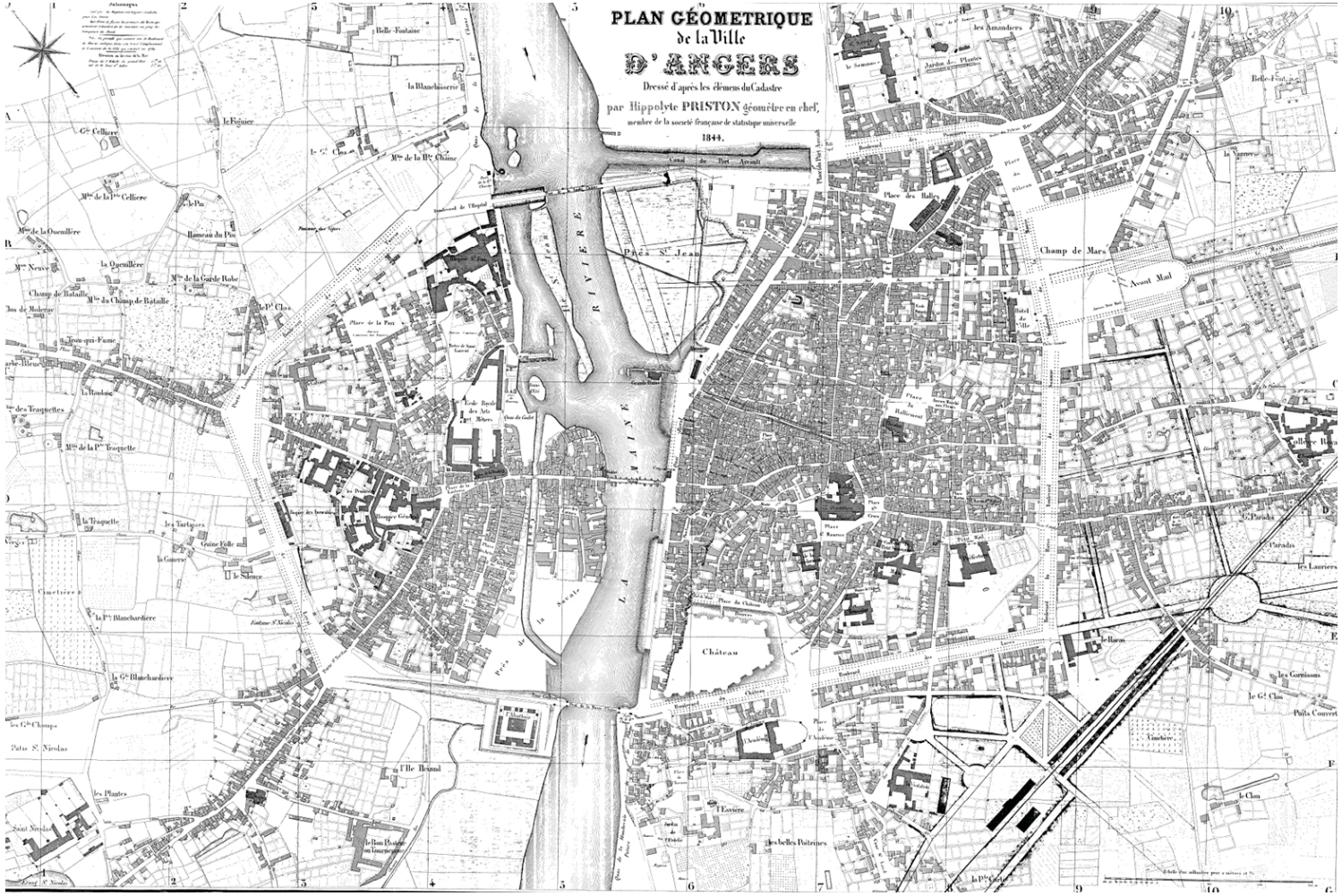

Plan géométrique de la ville d'Angers par Hyppolyte Priston, géomètre en chef, 1844.
© *Archives communales*, 1 Fi 844.

Ces aliénations permettent également d'engager, en cette fin du XVIIIe siècle, la modernisation de la voirie, en particulier dans le secteur nord de la rive principale autour des Cordeliers, des Ursulines et des Oratoriens.

D'une part il s'agit d'ouvrir de nouvelles rues pour relier la place du Ralliement à la place des Halles ou encore de rapprocher la rue Boisnet et les quais et les hauteurs extramuros de la ville dans l'optique d'un projet d'extension portuaire dans le secteur du port Ayrault. C'est dans ce contexte qu'apparaissent, au début du XIXe siècle, les rues Saint-Maurille, du Mail, des Cordeliers, des Ursules et la rue Botanique. Ces ouvertures de voies se poursuivent avec la création de la rue des Lices à proximité de la préfecture puis dans la seconde moitié du siècle avec, par exemple, le percement des rues d'Alsace et Voltaire.

D'autre part, la modernisation de la voirie repose sur des opérations d'alignements. Plusieurs plans partiels d'alignements sont réalisés à partir de 1791 avant d'aboutir à un document unique dressé par Jean-François Demarie et portant l'ensemble des projets de redressements. Il est adopté par la municipalité en 1806, réactualisé en 1813, approuvé en 1817. Incomplet, il est finalement renouvelé entre 1834 et 1844 et prévoit alors des opérations dans 166 voies d'Angers. Le Second Empire et la IIIe République sont le cadre d'une importante transformation de la ville médiévale. De nombreuses rues sont simplement redressées à l'exemple de la rue Saint-Laud à partir de 1878. D'autres sont plus amplement reprises telles les rues Chaussée Saint-Pierre et Chaperonnière, entre 1875 et 1885, dont les façades sont reculées pour permettre aux rues d'atteindre 12 mètres de largeur.

Dans ce même contexte, Napoléon délivre en 1807 une autorisation pour la suppression de l'enceinte urbaine.

Cette décision va permettre l'aménagement de boulevards plantés et bordés d'habitations réunissant le cœur historique d'Angers et de ses faubourgs. Dès 1811 est établi un « plan général d'alignement des boulevards à édifier sur l'emplacement des remparts » concernant les deux rives de la Maine. Le lotissement de ces boulevards s'effectue en une trentaine d'années en commençant dans les décennies 1810-1820 par les boulevards Bessonneau, de la Résistance et de la Déportation, et par la partie nord du boulevard du maréchal Foch. Viennent ensuite la partie sud du boulevard du maréchal Foch et le boulevard du roi René dans les années 1830-1840.

Alignements, percements de nouvelles voies et aménagements des boulevards s'inscrivent aussi dans une recherche d'amélioration de la circulation. De ce point de vue, le franchissement de la Maine est un enjeu de poids à la fois pour la circulation intérieure à Angers mais aussi pour les grands axes routiers. Depuis le XVIIe siècle, le pont des Treilles ayant été délaissé le seul moyen de franchir la Maine est le Grand-Pont et son prolongement par le pont de la Tannerie côté Doutre de l'autre côté de l'île des Carmes.

AUP ARCHITECTURE URBANISME PATRIMOINE
Architectes urbanistes : Céline Viaud - Luc Davy- Silvia Pianese
Chroniques
Consultant Histoire : Pol Vendeville

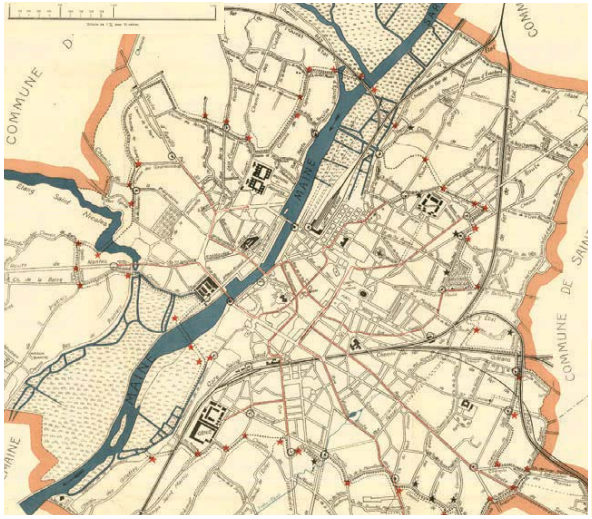

Plan des limites communales et des limites d'octrois, dressé par les services municipaux.
© Archives municipales, 1 Fi 0843.

Extrait du nouveau plan d'alignements de la ville et de la banlieue, Théophile Tardif-Desvaux, 1840. *© Archives municipales,* 1 Fi 1569.

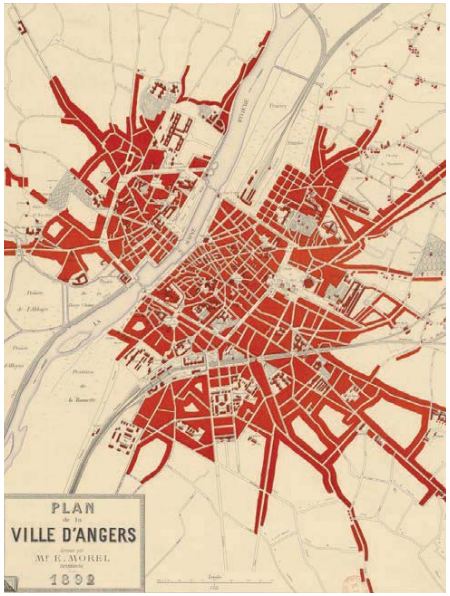

Plan de la ville d'Angers dressé par E. Morel, 1892.
© Bibliothèque Nationale de France, Cartes & plans, GE C-1657.

Angers en ballon, lithographie Jules Arnoult, vers 1848.
© Archives municipales, 2 Fi 335.

Des nouveaux boulevards, remplaçant les anciennes fortifications de la ville, sont construits à partir des années 1830. Les deux ponts de la Haute et de la Basse-Chaîne avant que ne soit reconstruit le Grand-Pont en 1848, désormais appelé pont du Centre.

Au-delà de la traversée, ce sont les bords de Maine qui font l'objet d'une attention particulière au cours du XIXe siècle. Dans un premier temps **les quais Ligny et René Bazin** sont mis en chantier dès la période révolutionnaire avant d'être achevés dans la première moitié du XIXe siècle. L'aménagement de la rive gauche de la rivière se poursuit sous le Second Empire par la **viabilisation des prairies de Boisnet** qui s'accompagne de l'aménagement du quai Gambetta et de l'urbanisation progressive du quartier des Luisettes, aujourd'hui Thiers-Boisnet. Le développement de ce quartier portuaire de la Maine est également marqué par l'**ouverture de la gare Saint-Serge en 1880** destinée au trafic de marchandises. Côté Doutre les aménagements se font plus tardifs. Il faut attendre les importantes inondations de 1856 pour que les bords de Maine entrent au programme de la municipalité. Les travaux du boulevard Henri Arnaud sont entamés dans les années 1870 et s'achèvent dans la décennie suivante par le boulevard Arago.

L'ouverture de la ville au XIXe siècle s'accompagne d'une extension urbaine timide dans la première moitié du siècle avant de se renforcer dans sa seconde partie.

Cet accroissement des faubourgs profite essentiellement à la rive gauche de la Maine, la rive principale. La ville s'oriente progressivement vers la vallée de la Loire, zone prospère et résidentielle, au détriment de la rive droite de la Maine essentiellement ouvrière. L'arrivée de la ligne de chemin de fer en 1849 et l'implantation de la gare dans le quartier de Saint-Laud, près de la ville bourgeoise, confirme ce développement.

Progressivement les anciens faubourgs linéaires voient le développement de quartiers et de voies secondaires permettant de les desservir. À la veille de la Première Guerre mondiale, la rive gauche compte une soixantaine d'équipements tournés vers les activités administratives, culturelles, économiques et militaires : caserne du génie Éblé (1881), caserne d'Espagne (1864), caserne d'Harcourt (1864), université catholique de l'ouest (1876), école normale de garçons (1844), palais de justice (1875), etc.

L'aménagement du réseau de tramway en 1896 s'inscrit dans ce développement de la ville en privilégiant le cœur de ville et ses extensions sur la rive gauche ; seules deux lignes traversent finalement la Maine pour rejoindre la Doutre.

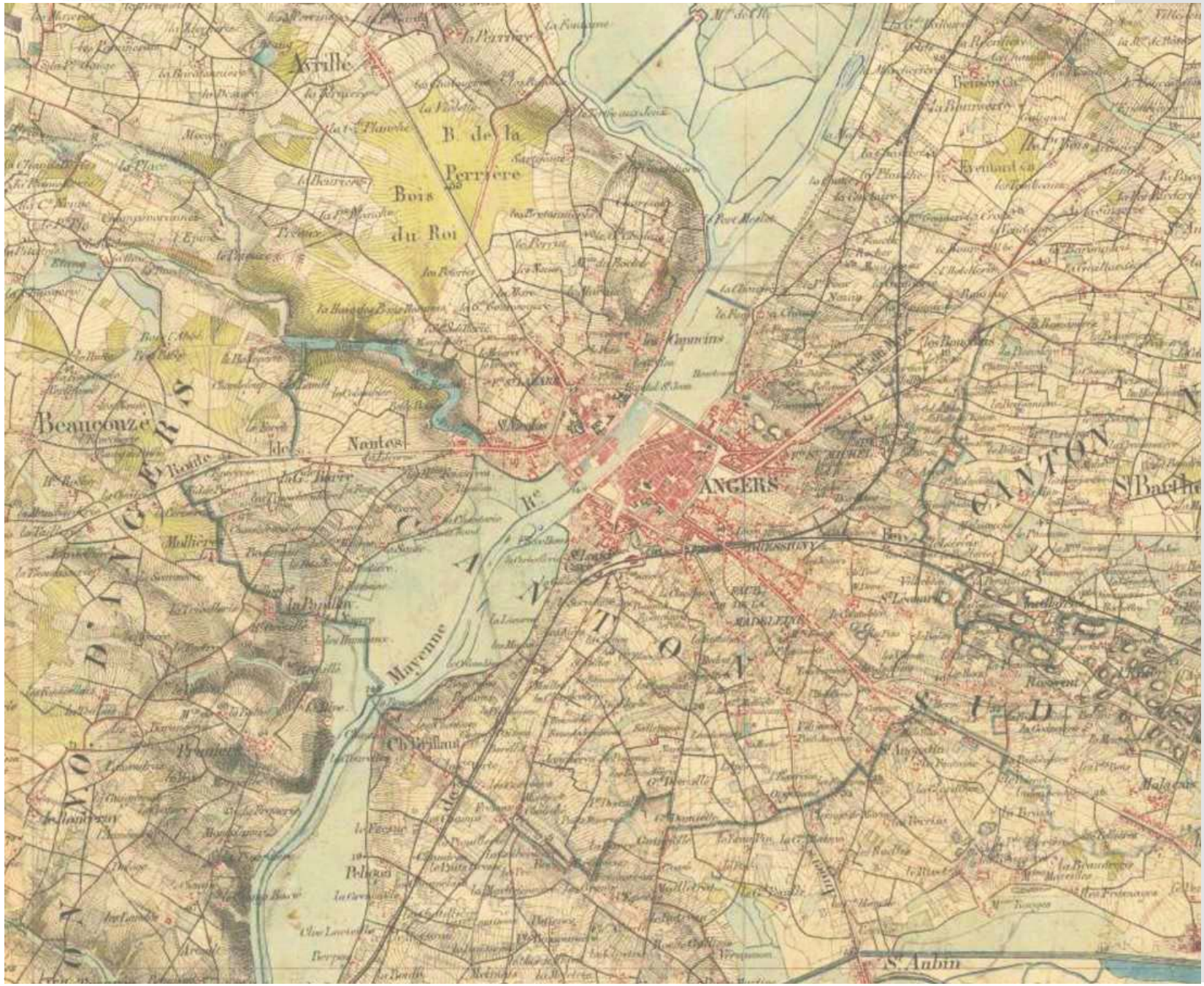

Carte de l'Etat Major, seconde moitié du XIXe siècle.

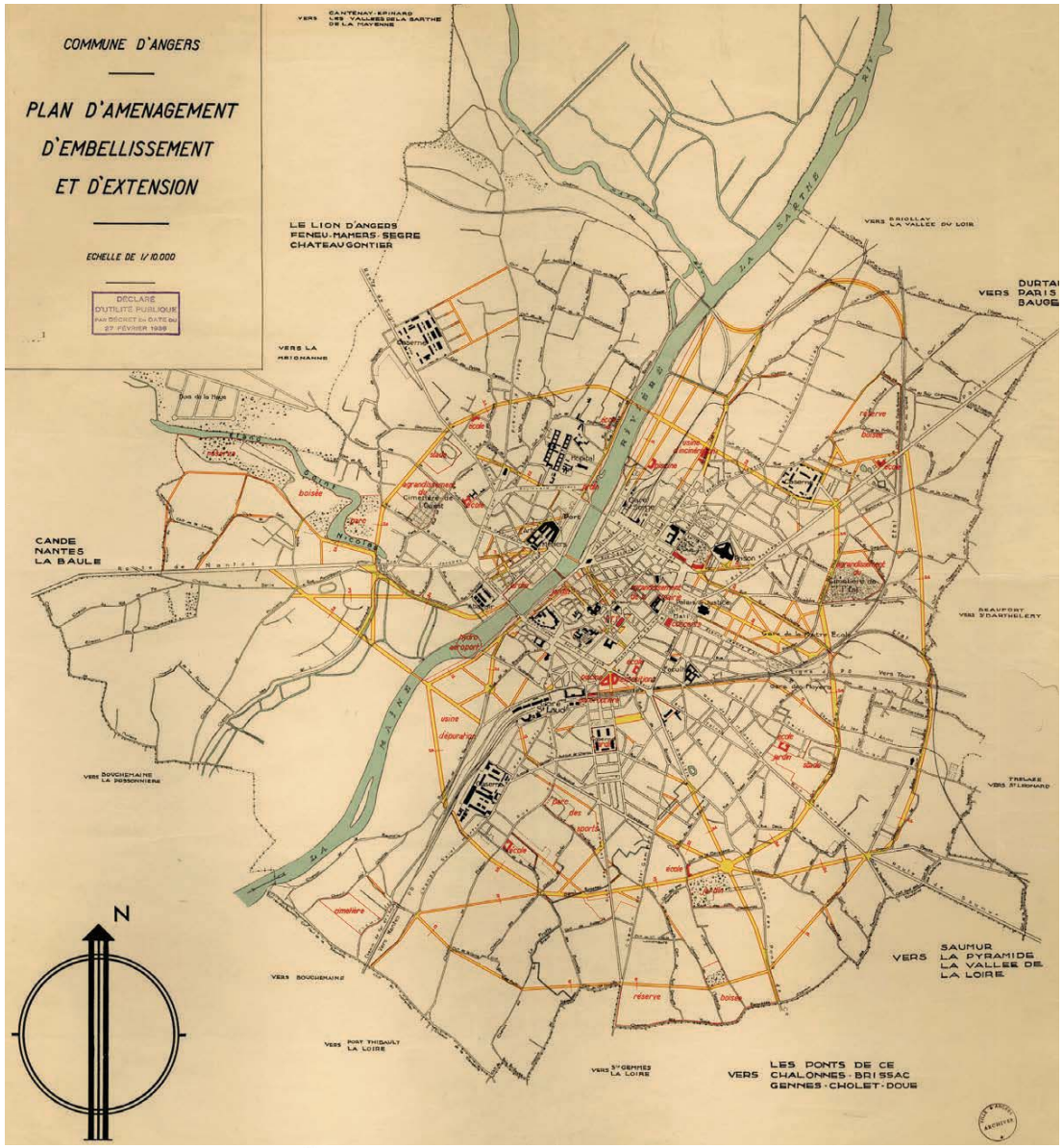

Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension, 1934.
© *Archives municipales,* 1 Fi 1708.

Localisation des bombardements de 1944 sur le Nouveau plan de la ville d'Angers de 1936 (Siraudeau).
© *Archives municipales,* 1 Fi 2308.

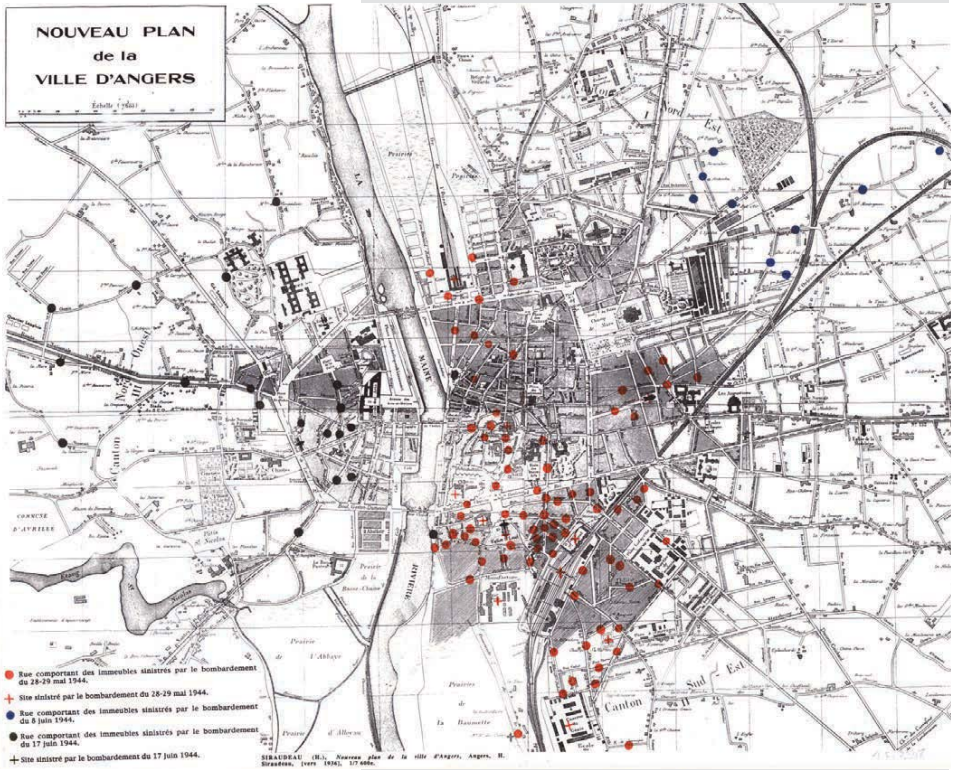

XXe SIÈCLE

RENOUVELLEMENT & DENSIFICATION DE LA VILLE

Le XXe siècle d'Angers est marqué par une densification de ses faubourgs. D'abord timide entre les deux guerres mondiales, elle concerne alors essentiellement les faubourgs populaires de la rive gauche, dont témoigne le lotissement pavillonnaire du quartier du Lutin. L'urbanisation des faubourgs s'accélère après la Seconde Guerre mondiale encouragée par des problèmes de vétusté du parc immobilier et par les dégâts des bombardements, essentiellement sur la rive gauche et en particulier à hauteur de la gare Saint-Laud.

Plan de la Doutre sur le cadastre napoléonien (1840)
toujours en place avant l'opération de la rue Saint-Nicolas.

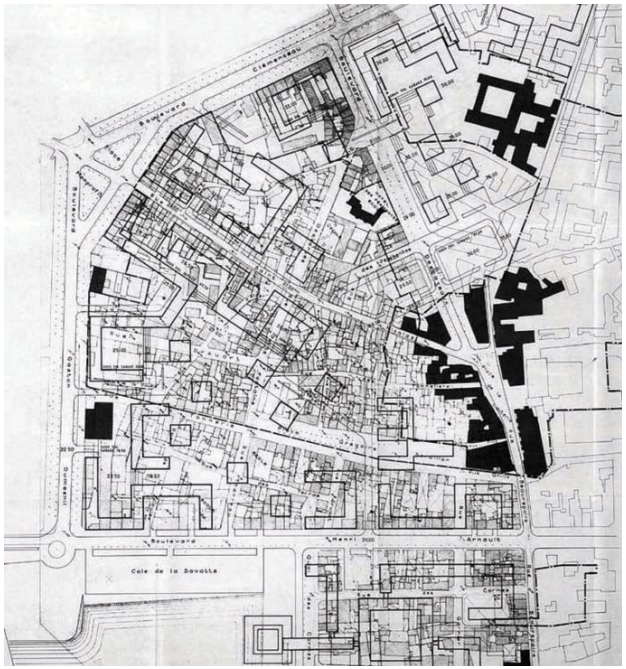

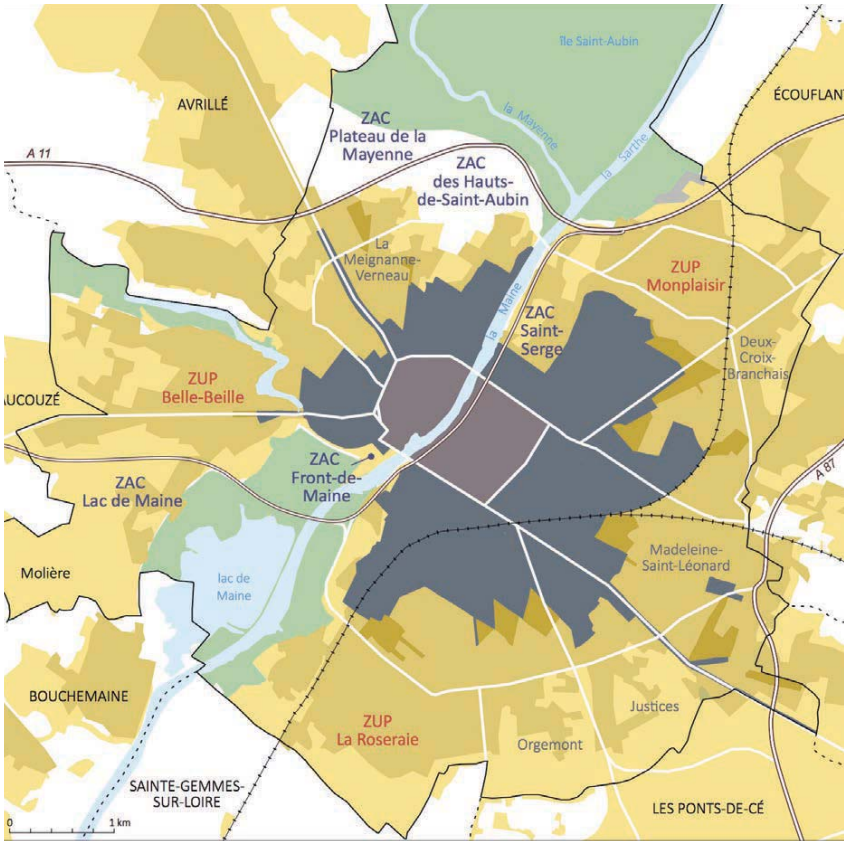

Développement urbain d'Angers.
© Angers, formation de la ville et évolution de l'habitat

Plan d'urbanisation sur le grand périmètre de l'opération de rénovation urbaine de la Doutre, mars 1963. Architectes Mornet. *© Chroniques d'une métamorphose, Angers 1924-92. Les éditions du CAUE 49, 2006.*

XXe SIÈCLE

RENOUVELLEMENT & DENSIFICATION DE LA VILLE

L'après Seconde Guerre mondiale amène une nouvelle façon de penser la ville et conduit en moins de trente ans (les Trente Glorieuses) à transformer profondément l'aire urbaine, son paysage urbain et ses formes architecturales, avec la création de nouveaux quartiers innovants, y compris au cœur même de la ville historique.

Dans les années 1950, commence la rénovation du quartier Saint-Michel avec comme objectif la résorption de l'habitat insalubre et le désenclavement du secteur. L'ampleur du remaniement urbain peut être résumé par le passage de la rue historique du faubourg Saint-Michel de 7 m de largeur à un boulevard de 24 m. La rénovation de ce secteur se poursuit jusque dans les années 1970 voire jusqu'en 1983 avec l'inauguration du Centre des congrès. Au sud de la Doutre, le quartier Saint-Nicolas fait également l'objet d'un projet de rénovation urbaine qui ne sera que partiellement réalisé.

Hors les murs, la cité de compensation de la Blancheraie est parmi les premières réalisations de l'après-guerre. La ville crée sa première zone d'activités au quartier de la Croix Blanche en 1954, conséquence du zonage envisagé par le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de 1934 issu de la loi Cornudet. L'ouest de la ville connaît, peu de temps après, l'essor du quartier de Belle-Beille, l'un des premiers grands ensembles de France construit sur un territoire rural et principalement dédié à l'habitat social, suivi dans les années 1960-1970 par les ZUP de Monplaisir au nord de la rive gauche sur 82 ha, et de la Roseraie au sud de cette même rive sur 158 ha. Viendront ensuite les ZAC du Lac de Maine à partir de 1969 au sud de la rive droite, et plus récemment celle des Capucins au nord.

Si la question des quais (secteur Ligny-République) est posée dès les années 1950, les réalisations ne se feront que dans les années 1970 avec l'aménagement d'un premier tronçon de la voie rapide sur les berges et le début de la démolition des immeubles au pied du château. Dans cette opération, la ville s'éloigne des bords de Maine, dont l'activité économique fluviale s'est éteinte, et se recentre sur les hauteurs de Ralliement et du boulevard Foch.

Depuis les années 1990, le développement d'Angers se tourne à nouveau vers sa rivière par le biais de la requalification des anciens quartiers industrieux. Plusieurs opérations ont ainsi vu le jour dans le secteur nord de la rive gauche et le secteur sud de la rive droite. Le quartier de l'ancienne gare Saint-Serge, l'ancien secteur portuaire Thiers-Boisnet et les environs des anciens abattoirs au Front-de-Maine sur la rive droite voient le développement d'un quartier universitaire pour le premier et d'habitations pour les deux autres.

1880
(d'après l'Etat Major)

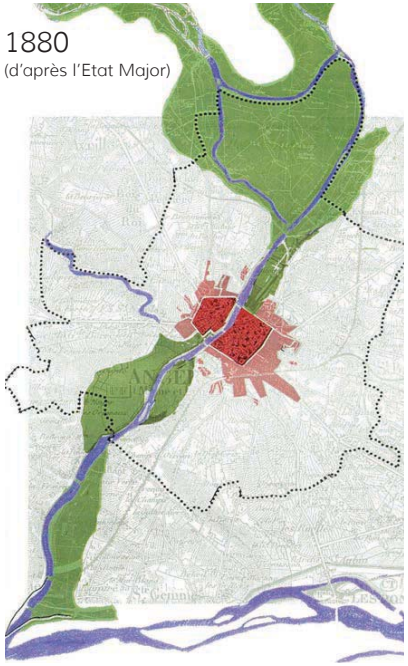

1909
(d'après l'IGN)

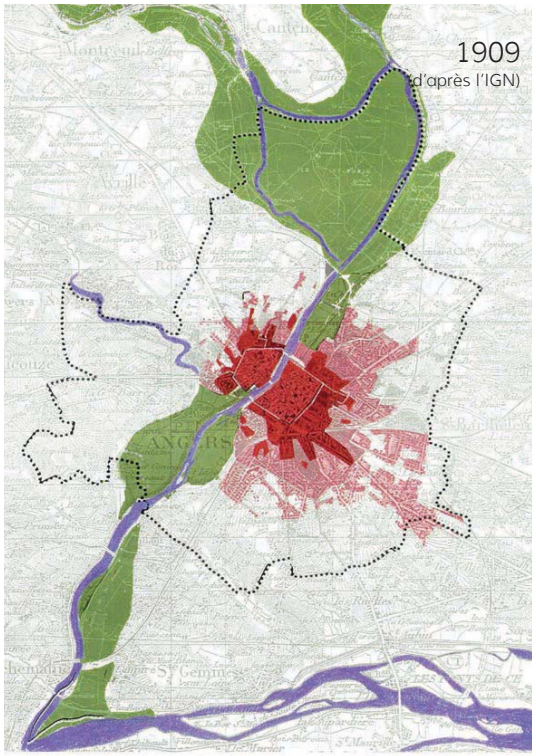

1952
(d'après l'IGN)

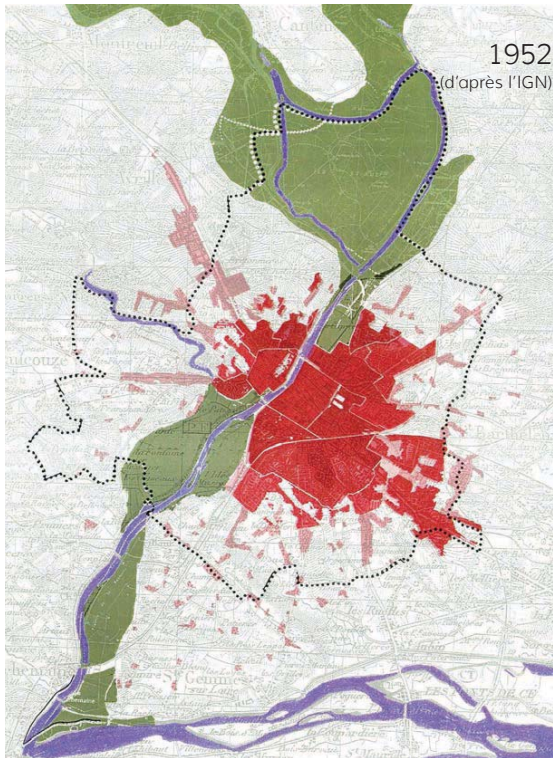

1962
(d'après l'IGN)

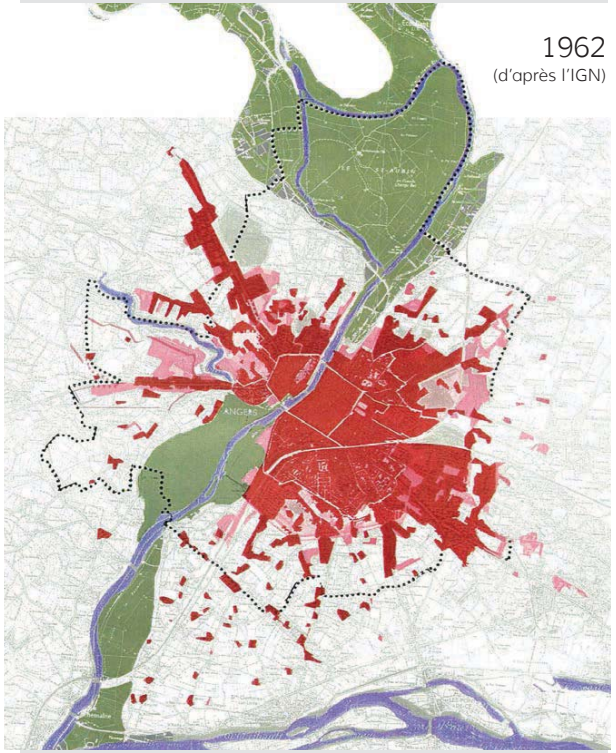

DENSIFICATION DE LA VILLE
DE 1880 à 1997

© Plan de Paysage d'Angers, Folléa-Gautier, 2000.

1970
(d'après l'IGN)

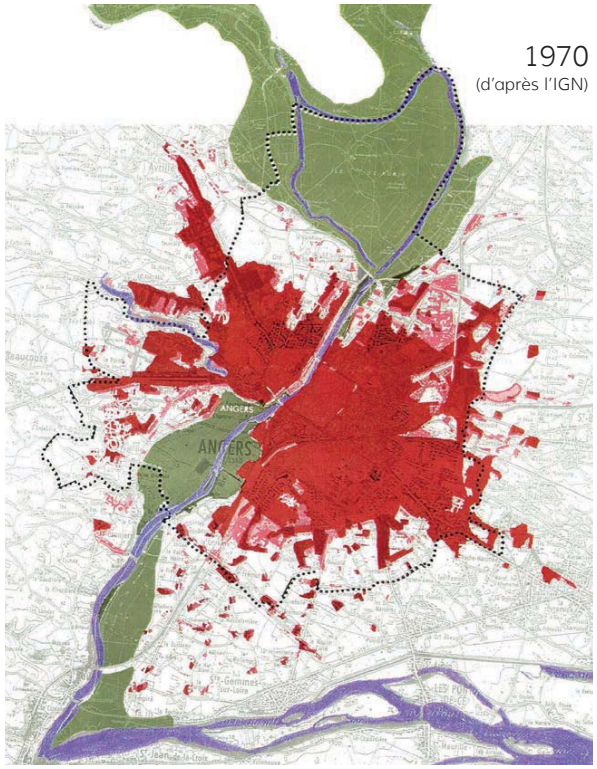

1981
(d'après l'IGN)

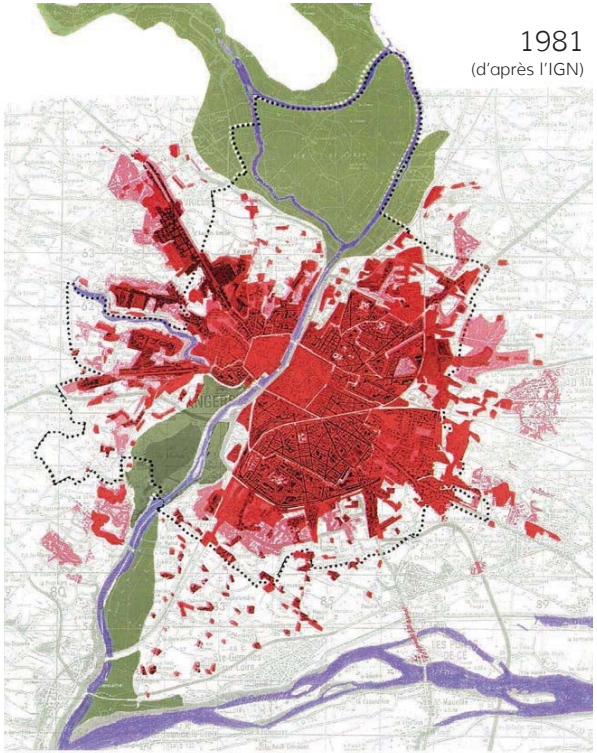

1997
(d'après l'IGN)

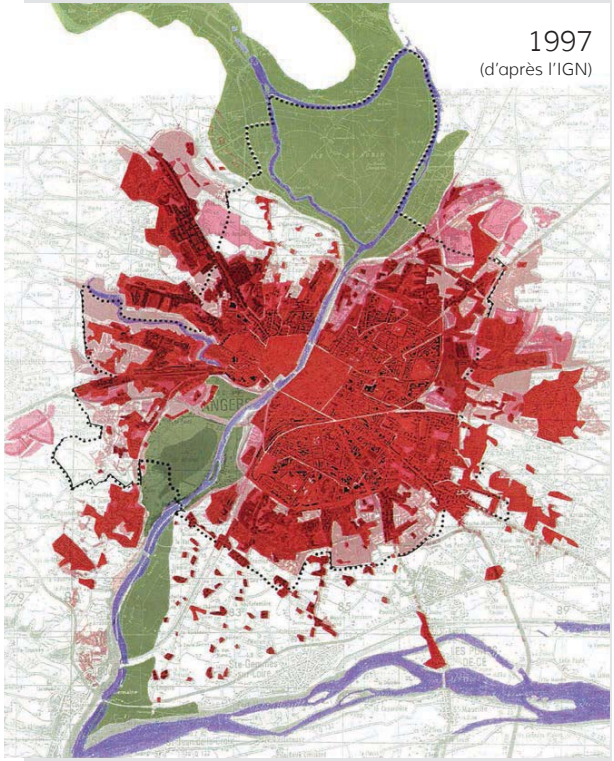

© Plan de Paysage d'Angers, Folléa-Gautier, 2000.

HYPOTHESE DE DATATION DU BÂTI

(d'après une observation des façades uniquement)

- Antérieur au début du XVI° siècle
- Seconde Renaissance XVI° siècle
- XVII° siècle
- XVIII° siècle
- Fin XVIII° et début XIX° (années 1770 à 1820)
- Première moitié du XIX° (années 1820 à 1850)
- Fin XIX° et début XX° (années 1860 à 1914)
- Entre-deux-guerres (années 1915 à 1940 environ)
- Reconstruction (années 1950 à 1960 environ)
- Contemporain (postérieur à 1960) ou dénaturé
- Fragment architectural plus ancien (vestige)
- Façade très remaniée ou en mauvais état (datation difficile)
- Construction non renseignée

Retombe sur l'île Saint-Aubin (en réduction)

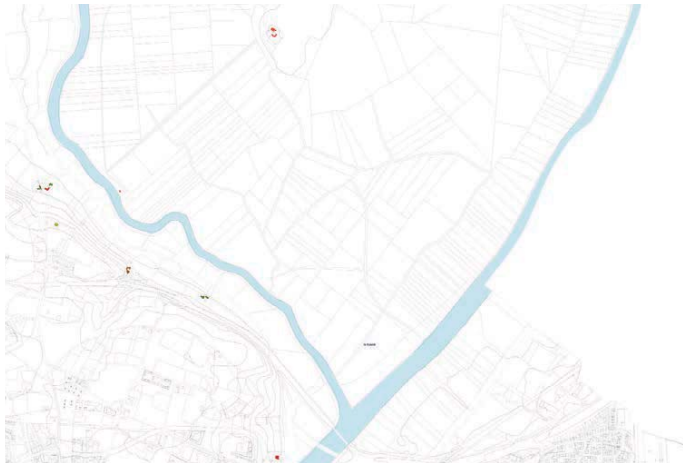

Ancienneté du bâti d'après observations terrain

© AUP

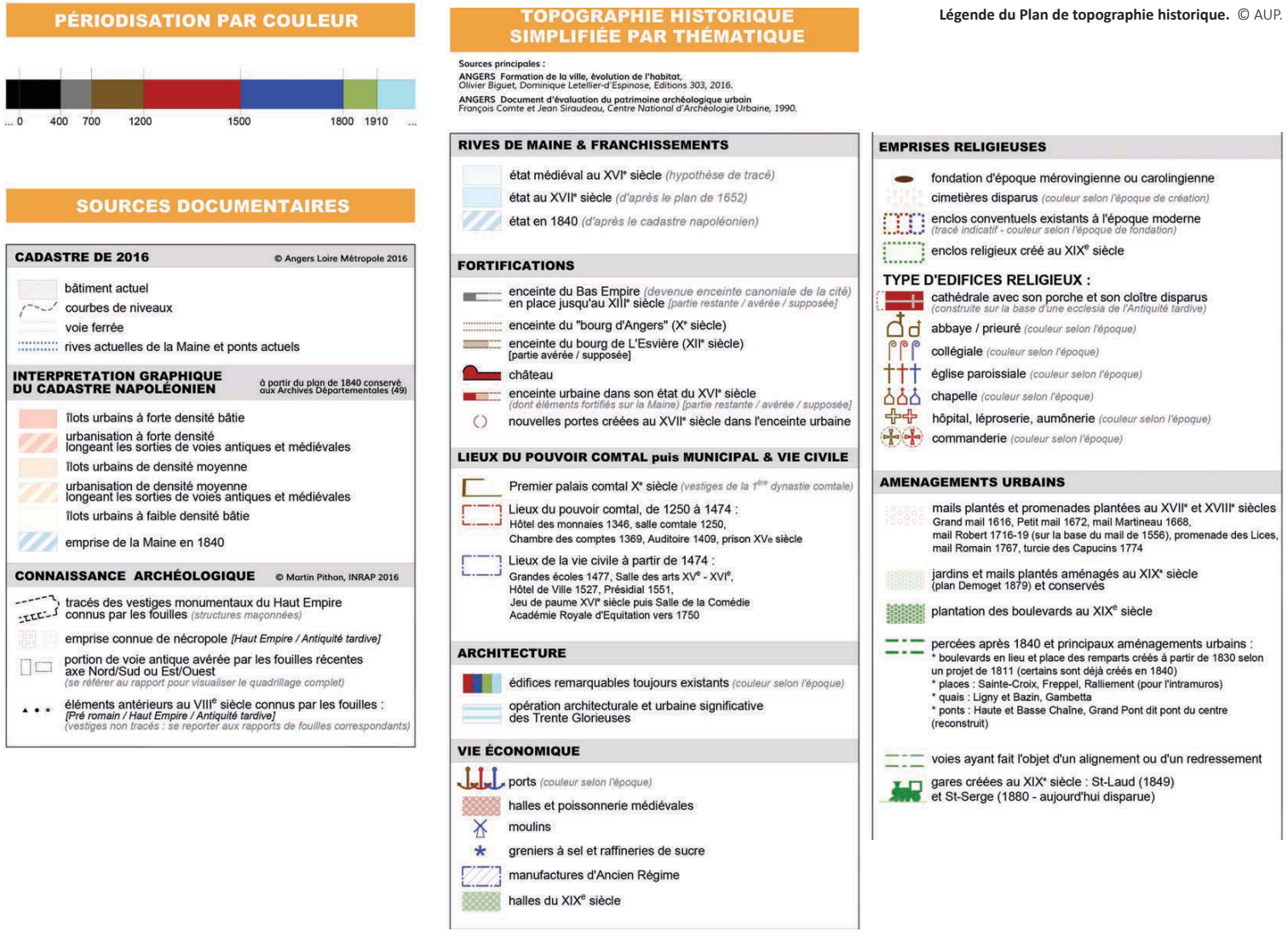

Légende du Plan de topographie historique. © AUP.

PLAN DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE

UN PLAN DE SYNTHÈSE DES TRACES DE L'HISTOIRE URBAINE

Le plan de topographie historique a pour objectif de présenter sur le fond de plan actuel la sédimentation de l'histoire urbaine et architecturale. Au même titre que le bâti, le tracé viaire et les différentes formes urbaines sont les témoins du développement de la ville résultant à la fois de dynamiques spontanées, de contraintes militaires ou administratives et de l'évolution du regard sur l'image et le fonctionnement de la ville elle-même.

Il est élaboré à partir des connaissances acquises par les fouilles archéologiques, par l'interprétation de plans anciens, par les recherches historiques (en particulier grâce au travail de l'Inventaire) et par nos observations sur le terrain. Les éléments de tracé urbain qui restent à ce jour du niveau de l'hypothèse (implantation du forum antique, trame viaire orthogonale antique) ne sont pas reportés sur ce plan compte tenu de leur caractère non définitif. Quant à la superposition des plans anciens avec le fond de plan actuel et au report du cadastre napoléonien, ils peuvent présenter quelques incertitudes de tracés dues à la nécessaire réinterprétation et du « recalage » numérique.

La topographie s'appuie sur trois documents de base :
- le cadastre actuel,
- le cadastre napoléonien de 1840 (dont les contours d'îlots ont été redessinés, ainsi qu'une gradation de couleur selon la densité bâtie),
- le tracé des vestiges archéologiques qui constituent une base en filigrane de la connaissance de la ville antique.

Sur ce fond constitué, s'ajoutent plusieurs couches qui croisent les données chronologiques (périodisation représentée par couleur) et une approche thématique :
- évolution des rives de Maine et franchissements,
- évolution des fortifications,
- lieux du pouvoir comtal & vie civile,
- architecture,
- vie économique,
- propriétés religieuses,
- aménagements urbains.

Carte dite de Cassini sur les environs d'Angers, vers 1760, extrait.

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

ANGERS, Formation de la ville et évolution de l'habitat – Dominique Letellier d'Espinose et Olivier Biguet – Editions 303, 2016

Chevet, Pierre, Pithon, Martin, « Angers/Iuliomagus, cité des Andécaves, et Le Mans/Vindinum, cité des Cénomans : deux capitales, deux modes de déploiement urbain », Gallia, 72-1, 2015, p. 97-116.

Comte, François, « Angers à travers ses plans (1652-1813) : une cité immobile ? », dans Claude Petitfrère, Images et imaginaires de la ville à l'époque moderne, Tours, 1998, p. 153-173.

Comte, François, « L'enceinte gallo-romaine d'Angers devenue clôture canoniale : transformations, adaptations et déclassement d'une enceinte militaire (XIIIe-XVIe siècles) », dans Jocelyn Martineau, (dir.), Enceintes médiévales dans le grand ouest, DRAC Pays de la Loire, Service Régional de l'Archéologie, Nantes, 2011, p. 20-35.

Comte, François, « L'enceinte urbaine d'Angers (49) (XIIIe siècle) et son impact sur l'espace urbain », dans Jocelyn Martineau, (dir.), Enceintes médiévales dans le grand ouest, DRAC Pays de la Loire, Service Régional de l'Archéologie, Nantes, 2011, p. 36-51.

Comte, François, « La défense d'Angers sur la Maine (XIIIe-XVe siècle) », dans Jean-Pierre Bois, La Loire, la guerre et les hommes, histoire géopolitique et militaire d'un fleuve, Rennes, PUR, p. 75-96.

Comte, François, « Recherches sur la topographie d'Angers au Haut Moyen Âge (VIe-milieu IXe siècle) », dans Daniel Prigent et Noël-Yves Tonnerre, (dir.), Le Haut Moyen Âge en Anjou, Rennes, PUR, 2010, p. 131-146.

Comte, François, Vues et plans d'Angers, l'image de la ville à l'époque moderne (1561-1813), Ville d'Angers, service archéologie, 1996-1997, mis à jour en 2000, non publié.

Lebrun, François, Histoire d'Angers, Toulouse, Privat, 1975.

Lefèvre, Benjamin, La fabrique urbaine d'Angers du IIIe au XIIIe siècle, thèse de doctorat soutenue à l'université François Rabelais de Tours, sous la direction d'Élisabeth Lorans, 2010.

Pithon, Martin (dir.), Angers antique vue par l'archéologie préventive, INRAP, 2016.

Pithon, Martin, Le paysage périurbain d'Angers (Maine-et-Loire), Ier siècle avant J.-C.-VIIe siècle après J.-C., mémoire soutenu à l'université de Nantes sous la direction de Martial Monteil, 2014.

Rapport de synthèse
partie A

2. SPÉCIFICITÉS DU PAYSAGE URBAIN

La Maine vue vers l'aval, avec le pont de la Haute-Chaîne au premier plan, chromolithographie par Léon-Auguste Asselineau, vers 1850.

© Archives municipales d'Angers, 2 Fi 331.

TOPOGRAPHIE VUES & REPÈRES

De multiples points d'animation dans le paysage urbain

FORMATION DU CENTRE URBAIN

Un site stratégique cerné de zones inondables

ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ

Une corrélation peu évidente entre densité, centralité et voies structurantes

Rapport entre espaces libres et bâtis

PRÉSENCE DU VÉGÉTAL

En creux, la ville verte

CARTE DE SYNTHÈSE : PAYSAGE URBAIN

La Maine comme trait d'union

Carte des Ambiances paysagères de la Maine par séquence : ligérienne aux abords de La Baumette, urbaine aux abords du centre historique d'Angers, rurale aux abords de l'île Saint-Aubin

© Plan guide Angers Rives nouvelles, Atelier GRETHER & Phytolab, 2013.

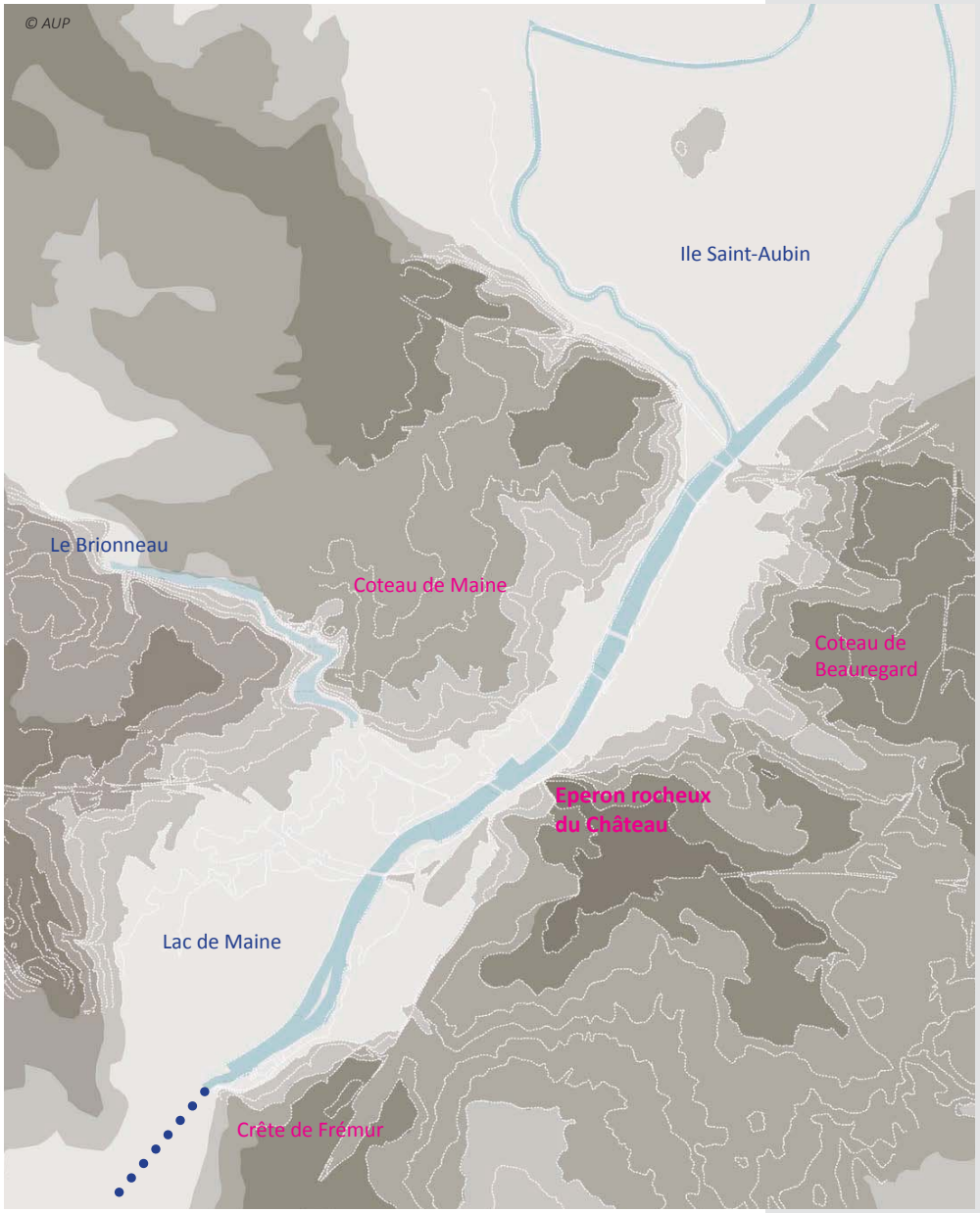

TOPOGRAPHIE

La Maine creuse un lit profond entre deux versants relativement pentus : une altitude maximale de 41 mètres NGF* en rive droite et 47 en rive gauche.

La rive gauche est marquée par une succession de courts vallons formés par des ruisseaux convergeant vers la Maine, avec au centre l'éperon du château qui ne domine pas que la rivière mais aussi tous le paysage alentour. De presque partout, la Cathédrale posée au point le plus élevé de cet éperon est visible.

La rive droite présente une topographie moins accidentée marquée principalement par le seul cours du Brionneau qui forme l'étang Saint-Nicolas et se jette dans la Maine au niveau du parc Balzac.

En lien étroit avec le caractère particulièrement accidenté du relief, la rivière forme une vaste zone inondable en certains endroits comme l'actuel lac de Maine au sud et l'île Saint-Aubin au nord. L'éperon du château ou le coteau de La Baumette (crête de Frémur) créent quant à eux des rétrécissements propices aux premières installations humaines.

D'autres coteaux ponctuent le paysage avec des altitudes moindres mais des dispositions géographiques qui génèrent un dialogue et des covisibilités avec le château et la Cathédrale :

Rive droite, il s'agit du coteau de Maine qui d'un côté qui offre au sud un front escarpé sur l'étang Saint-Nicolas et au Sud-est un îlot en front de Maine (le village de Reculée).

Rive gauche, il s'agit de Beauregard le long duquel la Maine pouvait s'étendre, il accueille aujourd'hui la cité du Lutin.

** par rapport à un niveau d'étiage à 14 m. NGF*

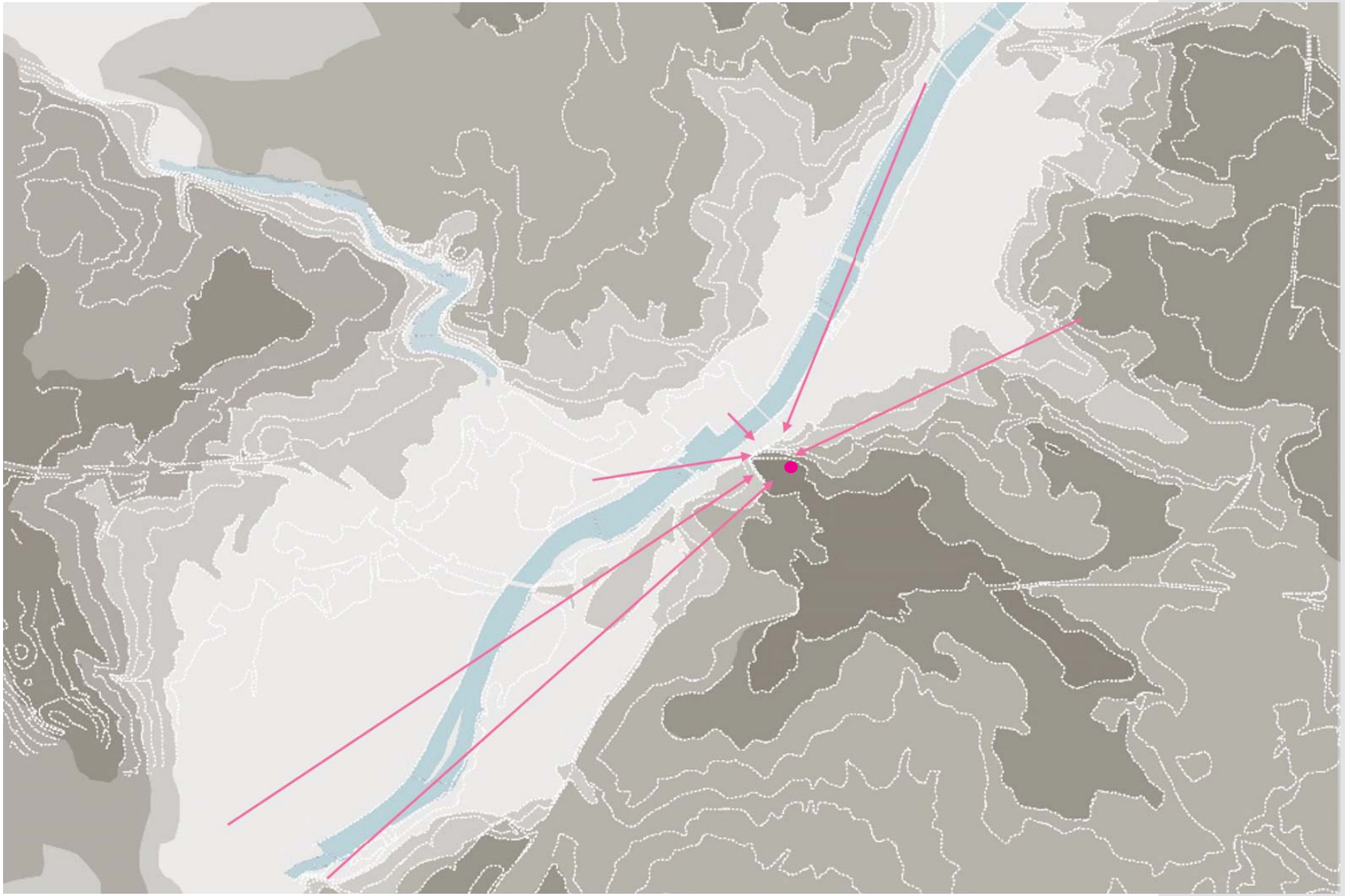

Un paysage ouvert
généré par
la rivière...

Le château et la Cathédrale implantés sur les points les plus hauts focalisent toutes les vues lointaines.

Repérage des vues, extrait de la Carte du paysage urbain
© AUP

VUES & REPÈRES

DE MULTIPLES POINTS D'ANIMATION DANS LE PAYSAGE URBAIN

Si la ville a su s'implanter dans un territoire à forte identité géographique, choisi pour des raisons stratégiques défensives, elle a également su préserver et qualifier son rapport au grand paysage. La respiration offerte en plein centre-ville par la vallée de la Maine, est au cœur d'un grand paysage naturel, urbain et architectural qui participe largement à la définition de l'image et des spécificités de la ville.

Malgré la rareté des points de vue panoramiques (promenade du Bout du monde, quai des Carmes), ce grand paysage est régulièrement mis en scène par des perspectives et vues ouvertes sur la Maine. Même si rarement visible de loin, la rivière est tout de même ressentie grâce à la végétation des berges et au relief des versants. La mise en valeur des berges, objet du projet Cœur de Maine, permettra de multiplier les vues panoramiques en contre-plongée également en direction de la Doutre et de retrouver un lien plus direct avec l'eau.

Les vues lointaines sur les principaux monuments offrent des points de repère dans l'épannelage urbain. Grâce à la respiration de la vallée, la silhouette singulière et emblématique de la ville se dessine avec ses principales «émergences» essentiellement des clochers d'édifices religieux (cathédrale Saint Maurice, les églises Saint-Aubin, Saint-Laud, Saint-Joseph, de la Trinité, Saint-Jacques, Sainte-Thérèse), mais aussi les tours du château et les grands volumes conventuels et des imposants bâtiments publics et institutionnels. Tous ces éléments donnent un rythme et animent un paysage urbain fortement empreint d'histoire.

Dans le tissu resserré de l'intramuros, ces émergences donnent lieu aussi à quelques vues rapprochées, cadrées ou furtives, dues au hasard des orientations viaires ou à des perspectives savamment composées.

L'architecture contemporaine a aussi pris une place importante dans le grand paysage angevin par des opérations imposantes, en termes de gabarit ou d'extension, au cœur de la ville historique (Saint-Nicolas en particulier) ou bien par des interventions ponctuelles très visibles du fait de leur implantation sur le haut du versant (quartier Saint-Laud notamment).

La composition urbaine fonctionne ainsi par un système de perspectives plus ou moins rapprochées, où alternent les vues cadrées sur la Maine, les grandes percées sur les édifices aux proportions monumentales et quelques vues ponctuelles et inattendues. Avec, en toile de fond, le ressenti constant d'un paysage fluvial plus vaste.

Représentation des courbes de niveaux et superposition avec le bâti actuel.
© AUP

FORMATION DU CENTRE URBAIN

UN SITE STRATÉGIQUE CERNÉ DE ZONES INONDABLES

Entre les grandes étendues inondables des deux confluences, le promontoire en éperon du château et le rétrécissement de la rivière à ses pieds en correspondance de l'ancienne île des Carmes ont fait de ce site un emplacement stratégique permettant à la fois la défense et la traversée.

Le point haut, occupé dès le IVe millénaire, fut investi d'abord par une cité gauloise, avant d'être fortifié sous le Bas-Empire puis devenir l'enceinte castrale des comtes et ducs d'Anjou. Le franchissement de la Maine, attesté dès l'époque du Haut Empire à une trentaine de mètres en aval du pont de Verdun, fut déporté à l'emplacement actuel dès le XIe siècle. Au Moyen-Age, la relative facilité de traverser la Maine a permis le développement précoce du quartier de la Doutre.

Encore lisible dans l'anneau des boulevards, la grande enceinte capétienne entourait largement les deux rives constituant la ville médiévale. Plusieurs voies en direction Nord-Ouest/Sud-Est, perpendiculaires à la rivière et parallèles au franchissement et aux crêtes en schiste, témoignent encore aujourd'hui de l'orientation naturelle et historique de la ville (trame de la ville antique notamment).

Établie sur les deux versants, l'urbanisation s'est développée vers l'intérieur des terres en évitant les zones inondables le long de la Maine. Ce phénomène est particulièrement lisible sur la rive gauche, où le secteur portuaire Thiers-Boisnet, inondable, se trouvait à l'origine extramuros. Au contraire, le versant en pente douce de la rive droite et l'île des Carmes, soumis à des inondations fréquentes, voient le développement d'activités liées à l'exploitation de l'eau (moulins et tanneries) et d'un habitat plus populaire et précaire. Les voies radiales des faubourgs, qui s'inscrivent dans des tracés très anciens, évitent également les zones inondables en fond de vallée.

Les inondations de 1856 obligent la ville à mettre en place une véritable gestion des berges de la Maine. Dès le XIXe siècle, des travaux monumentaux de canalisation et d'exhaussement de quartiers entiers sont entrepris, faisant émerger de nouvelles voies sur quai avec une façade urbaine composée. Cette disposition sera ensuite bouleversée par les démolitions nécessaires à la création de la voie rapide sur berges. Tout au long du XIXe et du XXe siècle, l'urbanisation se développe sur les versants, sur le plateau ainsi que sur les zones inondables.

ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ

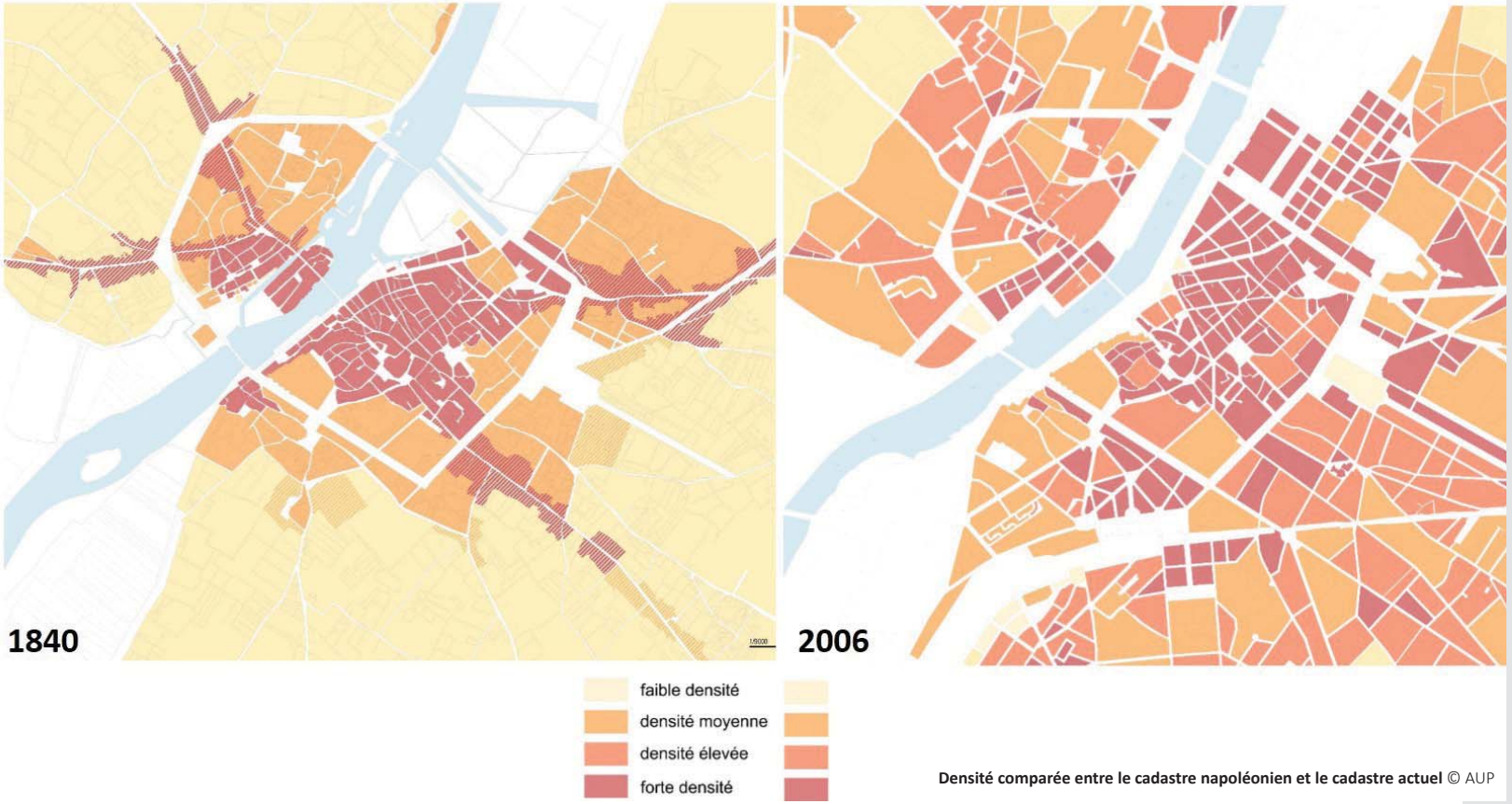

Densité comparée entre le cadastre napoléonien et le cadastre actuel © AUP

UNE CORRÉLATION AUJOURD'HUI PEU ÉVIDENTE ENTRE DENSITÉ, CENTRALITÉ ET VOIES STRUCTURANTES

L'analyse du cadastre napoléonien révèle la densité linéaire de la ville historique avec un «hypercentre» très lisible (la cité, le bourg, la partie basse de la Doutre), une couronne d'îlots plus faiblement construits (héritage des enclos conventuels), et des faubourgs importants qui commencent à se dessiner dans l'intramuros sur les principaux axes territoriaux.

La densité actuelle (représentée en termes d'occupation du sol moyenne par îlot) se révèle beaucoup plus hétérogène pour de multiples raisons liées aux évolutions parfois traumatismes de l'histoire urbaine :

> Alors que la ville intramuros présente encore de larges espaces à urbaniser, le développement urbain se poursuit au XIXe siècle à l'extérieur des murs de l'enceinte. Ainsi les quartiers de la gare St-Laud (création de la gare en 1849), le quartier Bressigny/St-Joseph (à partir de 1956), et le secteur de la gare St-Serge (1878), vont se densifier rapidement en particulier par des lotissements et des opérations concertées d'habitat individuel et collectif.

> Parallèlement s'intensifie l'urbanisation des zones inondables jusqu'à présent considérées comme impropres à une implantation urbaine (Boisnet, Gambetta, puis quartier Mitterrand et Universités). La conquête de ces secteurs s'accompagne paradoxalement par la mise à distance de la rivière et la désertion des quais au profit des voies rapides établies dans les années 1970.

> Dès le début du XIXe siècle, la ville commence à se reconstruire sur elle-même par la densification de certains anciens enclos religieux et par la restructuration du tissu médiéval à travers la régularisation de la trame viaire (alignements et nouveaux percements) et la définition de nouveaux espaces de représentation.

> L'aspect linéaire de l'urbanisation des anciens faubourgs est bouleversé à partir des années 1960 par deux grandes opérations de renouvellement urbain : les grands ensembles St-Michel et St-Nicolas viennent interrompre voire se substituer aux faubourgs historiques du même nom, impliquant une forte densification de la ville sans pour autant s'inscrire dans la continuité du tissu.

> Le développement linéaire le long des voies structurantes est accompagné par des opérations ponctuelles de densification et par un plus vaste phénomène d'urbanisation périurbaine. La ville s'étend en couronne avec une plus faible corrélation entre la densité et la hiérarchie des voies.

CARTE DE SYNTHÈSE
PAYSAGE URBAIN DU CENTRE

Carte du paysage urbain © AUP

VUES ET RELIEF

- courbes de niveaux
- Cathédrale Saint-Maurice — principaux monuments et points de repère
- point émergent principal dans la silhouette de la ville
- point émergent secondaire dans la silhouette de la ville
- vues
- panorama
- mur de soutènement

VÉGÉTATION
(à partir de la BD Ortho - IGN 2013)

- Jardin du Mail — parcs et jardins publics
- Parc d'Ollone — parcs et jardins privés de qualité
- espace vert privé en coeur d'ilot
- espace minéral en coeur d'ilot
- arbres existants
- arbres remarquables
- alignement d'arbres structurant

FONCTIONNEMENT URBAIN

- structure viaire
- aire piétonne ou zone de circulation apaisée
- P — parking en ouvrage
- Grand Théâtre — équipement ancien à caractère patrimonial
- Patinoire du Haras — équipement récent

ÉLÉMENTS EN RUPTURE AVEC LA FORME URBAINE TRADITIONNELLE

- volume émergent à R+10 minimum
- barre d'immeubles et collectifs (~ R+5 à R+8)
- opération d'ensemble et collectifs (~ R+3 à R+5)

AUP ARCHITECTURE URBANISME PATRIMOINE
Architectes urbanistes : Céline Viaud - Luc Davy- Silvia Pianese
Chroniques — Consultant Histoire : Pol Vendeville